

janvier 2010

CHARTRES  
**Votre Ville**

N°86



**BONNE ANNÉE  
2010!**

[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plus...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les horodateurs spécialisés situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation.

Il appuie ensuite sur le bouton “vert”.

Il reçoit un ticket valable 15 minutes.

Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule.

Des agents contrôlent le système en permanence.

À l'issue des 15 minutes,

le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet

Rue Georges-Fessard

Boulevard Chasles

Rue Saint-Michel

Rue au lin

Place Jean-Moulin

Rue du Grand-Faubourg





# De 2009 à 2010... sans transition !

## Une continuité dans le respect de nos engagements.

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du débat d'orientation budgétaire de novembre, le dernier Conseil Municipal a validé le budget de la Ville pour 2010.

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, les taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière vont baisser et nous allons continuer à investir massivement pour poursuivre le développement et la mise en valeur de notre magnifique cité.

Nombreux se demandent comment cet équilibre est possible, en ces temps de crise... Une fois encore, c'est le dynamisme de Chartres allié à une gestion financière ambitieuse qu'il faut saluer. Chartres, sa Cathédrale, mais aussi ses nombreux équipements : Cinéma, Médiathèque, Complexe Aquatique, ... attirent les entreprises, les familles et font véritablement bouger les choses !

## Et ce n'est pas fini !

Le budget 2010 annonce, une fois encore, de belles réalisations : de nouveaux équipements sportifs, de nouvelles Maisons Pour Tous, notamment celle de Rechèvres, un patrimoine embelli et entretenu, les grands projets que vous avez validés en mars 2008 et qui vont sortir de terre...

Au chapitre des grands projets annoncés par notre équipe, celui du Pôle Gare est aujourd'hui une prio-

rité. Première porte sur Chartres et son agglomération, nous lui avons dédié un adjoint qui a désormais pour tâche exclusive de fédérer toutes les forces actives liées à ce projet et à sa réalisation. Tous les mois, dans votre magazine municipal, Daniel Guéret fera le point sur l'avancement des opérations.

## Notre plus beau projet...

Après la première année de reconstruction des logements sociaux, l'Office de la Ville « Chartres Habitat » a dressé un bilan très encourageant pour la suite des événements, tant en réalisations qu'en acquisitions. Une étape importante, qui vient récompenser la plus grande des ambitions que nous portons depuis 2001 : offrir aux locataires des logements de qualité, sortir de « la vie en étages » et permettre aux Chartrains de devenir propriétaires de leur logement... La mixité sociale devient une réalité !

## Ensemble...

Plus que jamais, nous allons continuer ensemble en 2010, autour de notre plus beau sujet : Chartres.

Une occasion pour mon équipe et moi d'adresser un grand merci et mes vœux les plus sincères à tous les acteurs de notre commune, à toutes les Chartraines et tous les Chartrains.

## Bonne et heureuse année 2010 !

**Jean-Pierre Gorges**  
Député-maire de Chartres.

» Actu

8

• Les clés du logement social



» Actu

12

• À Rechèvres, une nouvelle Maison Pour Tous



CHARTRES  
Votre Ville

en COUVERTURE :

Une sculpture de Hanneke Beaumont, acquise par la Ville, agrémente la place Châtelet.  
Photo © François Delauney.

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 86  
JANVIER 2010

HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
ALEXIS BOZET

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

» Natation

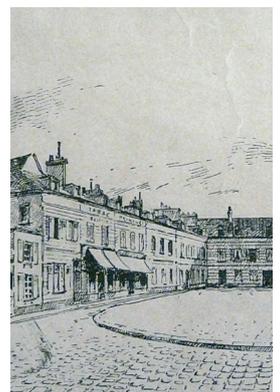
34

• Les championnats de France en photos



»

36



## 17 >> Actu

- Q.Park, les tarifs 2010



## 6 >> Actu

- En 2010, les taux d'impôts locaux baisseront

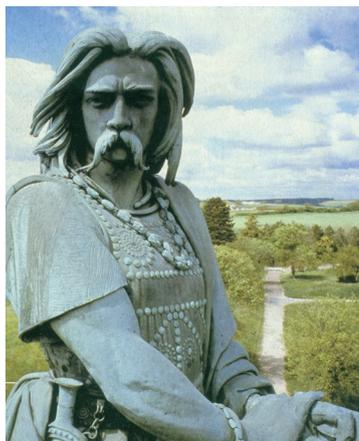


## Histoire

- Une nouvelle vie pour la place Billard

## 45 >> Au Muséum

- Vercingétorix : mythe ou réalité



En 2010, les taux d'impôts locaux baisseront

# Des investissements

Le Conseil Municipal de décembre a adopté le budget 2010.  
Présentation de Franck Masselus, adjoint aux Finances et au Plan.



**Votre Ville : C'est le 9<sup>e</sup> budget de l'actuelle majorité municipale. Continuité ?**

**Franck MASSELUS :** *Continuité dans le respect de nos engagements : nous baisserons en 2010, pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, le taux des impôts locaux chartreains. C'est un effort sans précédent que nous voulons poursuivre jusqu'à ce que la fiscalité locale chartreaine rejoigne la moyenne nationale.*

*Je vous rappelle qu'en 2001 les impôts locaux à Chartres étaient supérieurs de 80 % à la moyenne nationale.*

*Continuité aussi dans l'effort pour l'investissement, pour ces réalisations que les Chartrains voient tous les jours : en 2010, nous réaliserons plus de 35 millions d'euros dans des opérations d'entretien du pa-*

*trimoine public, dans de nouveaux équipements, qu'ils soient scolaires ou sportifs ou à destination des jeunes, comme les nouvelles Maisons Pour Tous.*

**VV : « Chartres connaît pas la crise ? »**

**F.M. :** *Il faut rester prudent quant aux prévisions d'activité économique pour l'année 2010.*

*Mais si je regarde les faits, c'est-à-dire le montant de deux recettes encaissées par la Ville en 2009, il est clair que Chartres conserve un certain dynamisme.*

*D'abord, nos recettes fiscales augmentent de 1,5% malgré notre baisse des taux. C'est grâce à de nouveaux programmes immobiliers, ou à l'installation nouvelle*

*d'entreprises qui, je le rappelle, sont des contribuables à Chartres par le biais de la taxe foncière.*

*Deuxième indicateur, les droits de mutation. Une partie de ces droits est collectée par la Ville lors des cessions immobilières.*

*Or, en 2008, nous avons encaissé 1 239 000 €, et en 2009 nous finirons l'année avec 1 150 000 €. Preuve que le ralentissement des transactions immobilières a peu touché la Ville de Chartres. Un article récent montrait que parmi les villes moyennes, seules Amiens et Chartres n'ont pas connu de baisse significative de ces transactions.*

**VV : Comment l'expliquez-vous ?**

**F.M. :** *Les investissements très importants effectués depuis 2001 portent leurs fruits. Quand la Ville réalise une médiathèque, porte un multiplexe cinématographique, réhabilite ses boulevards et l'ensemble de ses quartiers, quand l'agglomération construit un complexe aquatique-patinoire, l'argent public renforce le rayonnement de la Ville et son attractivité. Et l'investissement privé suit le mouvement : les chefs d'entreprises ont confiance, ils investissent et vous voyez nos zones d'activité économique se remplir rapidement. Il est loin le temps où on parlait du Jardin d'Entreprises comme de la « jachère d'entreprises ».*

**VV : Vous avez parlé des investissements passés. Quelles sont les priorités des nouveaux investissements ?**

**F.M. :** *Jean-Pierre Gorges l'a annoncé : le premier mandat avait*

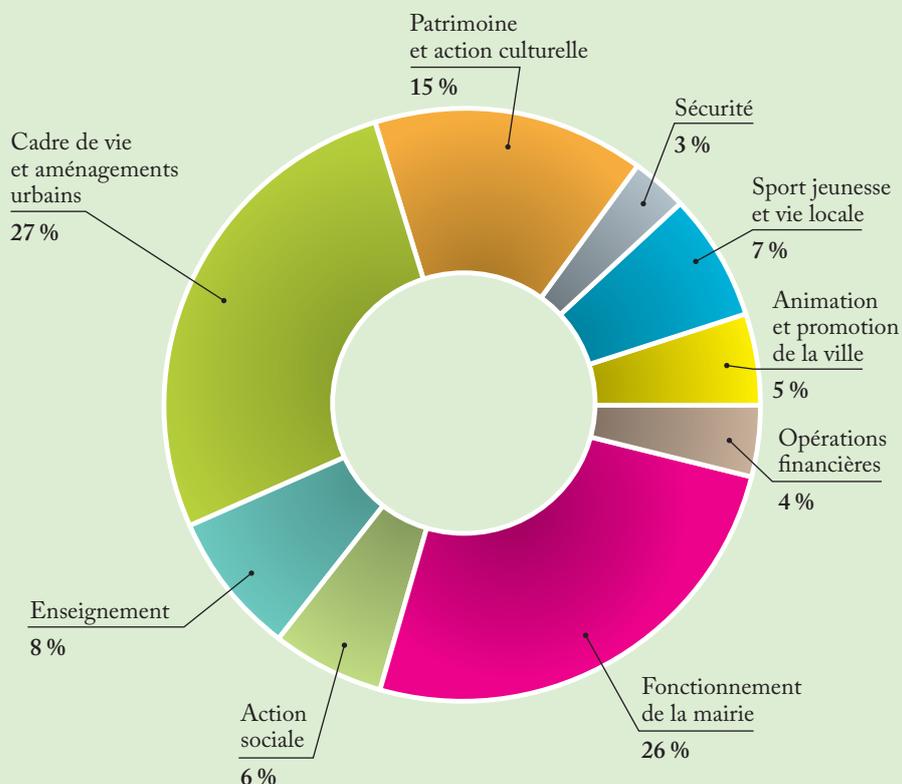
# massifs

*mis l'accent sur les infrastructures et les grands équipements culturels, ce mandat aura une dominante sportive.*

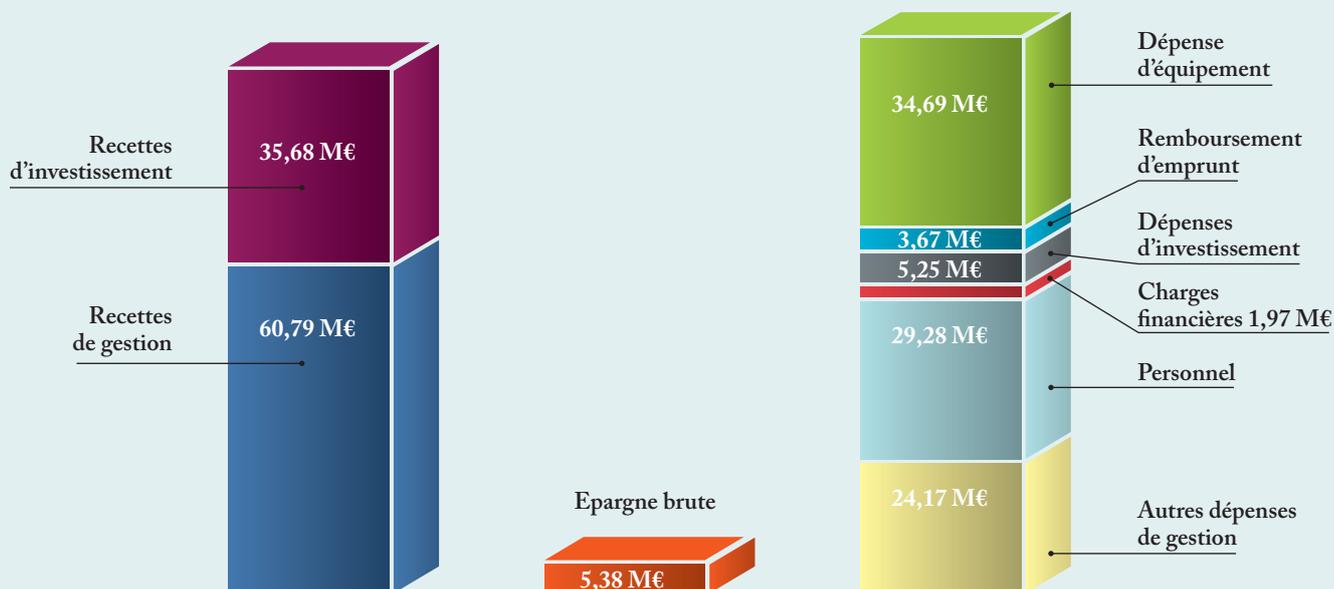
*Après le nouveau parc-aquatique patinoire de l'agglomération, nous inaugurerons en septembre prochain un nouveau complexe sportif à Beaulieu-les Petits Clos, et un nouveau terrain de sport synthétique verra le jour au stade Jean Gallet. Et puis, quatre courts de tennis couverts seront construits aux Grands Prés.*

*Les subventions aux associations sportives suivent le mouvement : elles augmentent de 6 % pour aider les clubs à progresser, dans la pratique ordinaire, mais aussi dans le sport de haut niveau, qui est un élément essentiel de l'image et donc du développement d'une ville.*

## Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques (BP 2010)



## Le budget primitif 2010



## Constructions nouvelles, loyers modérés, accession à la propriété

# Les clés du logement social



Le Conseil d'Administration de Chartres Habitat a dressé le bilan de la première année de reconstruction de logements sociaux. L'occasion de comptabiliser les réalisations et les acquisitions, de programmer les projets et de réaffirmer l'action en faveur de la mixité sociale et de l'accession à la propriété.

**L**e Conseil Municipal de Chartres a voté en novembre les garanties d'emprunt que la Ville de Chartres accorde à Chartres Habitat pour l'acquisition des 50 logements de la Tour des Gravieres. Et les 29 appartements des nouveaux immeubles de la rue du Faubourg-la-Grappe recevront leurs premiers locataires dans quelques semaines.

Chacun a pu apprécier la qualité architecturale des nouveaux immeubles de la rue Joseph-Frantz,

qui éclairent la rue de Sours de leurs façades roses.

*Votre Ville* a également parlé des acquisitions nombreuses au Parc Gabriel, sur le site des Pastières, et aussi aux Hauts-Saumons, sans oublier les nouveaux pavillons de Rechèvres, qui voient le jour progressivement.

Ou Chartres Habitat construit ses propres bâtiments d'habitation, ou bien l'Office achète des logements dans des résidences privées.

Explications d'Elisabeth Fromont, vice-présidence de Chartres Habitat : *« dans le premier cas, la difficulté réside principalement dans le montage financier, étant donné le coût de la construction et la diminution des financements publics. A chaque fois pourtant, il s'agit de logements de qualité proposant des loyers raisonnables, et aussi de l'accession sociale à la propriété. Dans le deuxième cas, la crise immobilière « a aidé » Chartres Habitat dans l'acquisition de logements privés, dans des résidences*



La future résidence du Puits-Drouet...

*dont les promoteurs n'avaient pas « bouclé » la vente complète.»*

Cette dernière solution a en outre le mérite de concrétiser la mixité sociale dont tout le monde parle depuis des décennies sans jamais la réaliser : le logement social ne diffère plus du logement privé que par le montant de son loyer.

Le Conseil d'Administration de Chartres Habitat a également programmé 372 constructions pour les prochaines années, dans le cadre de ses obligations nées du programme de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu (ANRU). Citons par exemple la future résidence du Puits-Drouet.

En plus, l'Office achètera 24 appartements dans la résidence des « Jardins de St Brice », et aussi 30 logements au « Clos Fulbert », rue Guy Mocquet à St Chéron.



... et celle des Jardins de Saint-Brice

La réalisation la plus spectaculaire aura pour cadre Beaulieu, ou plutôt le nouveau quartier des Petits Clos : un mail commercial tout neuf sera construit en 2011 et 2012. Au-dessus des commerces, on trouvera plus de 130 logements répartis dans 8 petits immeubles. Chartres Habitat en acquerra quelques dizaines.

Et Jean-Pierre Gorges de conclure : *« nous respectons évidemment tous les engagements pris dans le cadre de l'ANRU et du Plan Local de l'Habitat (PLH) en vigueur dans l'agglo-*

*mération de Chartres. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tous les éléments de notre action se tiennent : quand on vend du logement social à des prix plus qu'intéressants, et prioritairement aux locataires, on permet à beaucoup de Chartains modestes de devenir propriétaires de leur logement à Chartres. C'est de la justice sociale, et en même temps l'argent de la vente nous permet de construire ou d'acheter des logements neufs de grande qualité, et de continuer ainsi cette œuvre de justice sociale qui est la seule raison d'être de l'Office.»*

**VOUS** souhaitez accéder  
à la **PROPRIÉTÉ**

**CHARTRES HABITAT** vous accompagne



#### **Avant l'acquisition**

- Chartres Habitat étudie votre projet;
- vous fait visiter des biens à vendre;
- vous informe pour que l'acquisition s'effectue en parfaite connaissance;
- vous aide dans vos démarches.

#### **Dans les mois suivant l'acquisition**

Chartres Habitat accompagne et renseigne les nouveaux propriétaires.

#### **Après l'acquisition**

Chartres Habitat propose une option de rachat et de relogement en cas de difficultés financières.



**TEL. 02 37 25 65 34**

Chartres Habitat - 23, rue des Bas Bourgs - B.P. 137 - 28 003 CHARTRES CEDEX

Daniel Guéret, nouvel adjoint au « Pôle-Gare »

# « Je dois convaincre, fédérer et entraîner »

**T**out part d'un constat simple : 10 000 personnes, en majorité des Chartrains, prennent le train chaque matin pour la région parisienne et en reviennent le soir. C'est la force de cette évidence qui a poussé la municipalité à se pencher sur la restructuration du quartier de la gare, et d'abord sur le réaménagement de la gare elle-même. Nous avons donc lancé un marché d'études et de définition qui a abouti en 2007 à un projet. Celui-ci, je veux le rappeler, a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Chartres. »

Fort de cette esquisse d'urbanisme, Jean-Pierre Gorges a donc mis en route un comité de pilotage, qui s'est réuni à l'automne pour la première fois. « Il fallait mettre autour d'une table tous les décideurs concernés, qui sont et seront aussi les financeurs de cet aménagement, chacun pour ce qui le concerne dans son domaine de responsabilité : l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération et la Ville. Mais aussi, bien évidemment, la SNCF et Réseau Ferré de France. Cela fait beaucoup de monde ». Dans la même période, il faut savoir que c'est toute la France et la SNCF au plus haut niveau qui se sont penchées sur la problématique des gares importantes. En effet, chacun voit bien que le trafic augmente, et donc le nombre de voyageurs.

« J'ai constaté à cette occasion que le projet chartrain était en parfaite cohérence avec les conclusions du rapport de la Sénatrice Keller. Et tous mes interlocuteurs parisiens ont remarqué que l'avantage de Chartres, c'était d'avoir un projet prêt. »



Dessin d'architecte

Voilà pourquoi le Député-Maire a confié à Daniel Guéret la mission de convaincre, de fédérer et d'entraîner tous les acteurs et toutes les personnes concernées. « Sans exception. »

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, Daniel Guéret s'est donc mis au travail. Il a pris connaissance du projet dans ses détails. « Maintenant, et pendant les trois mois qui viennent, je vais rencontrer tous les interlocuteurs de la Ville en la matière. J'ai commencé dès le 16 décembre en allant présenter notre projet devant le Conseil Municipal de Mainvilliers. Cela s'est très bien passé. Jean-Pierre Gorges l'avait déjà fait devant les élus de Lucé, de Luisant et du Coudray. Car l'enjeu dépasse évidemment les seuls Chartrains. Ce sont tous les habitants de l'agglomération, et même au-delà, qui attendent cette nouvelle gare. »

Et Daniel Guéret rappelle les engagements de l'actuelle municipalité pris devant les Chartrains en 2008 : d'abord désenclaver la gare, et libérer la circulation, en construisant une route qui passera derrière, à l'opposé de la place Sémard, et qui reliera un croisement situé au niveau de l'actuel

COMPA jusqu'à la rue du Faubourg St Jean.

« Un parking y sera construit, qui permettra de « dé-saturer » l'accès à la gare. La nouvelle rue passera sur les terrains de la gare actuelle, bien en contrebas du quartier de l'Épargne. »

Le nouvel adjoint au « Pôle-Gare » va également recevoir toutes les associations, celles des riverains, mais aussi celle des usagers de la SNCF, « sans oublier les chauffeurs de taxi qui sont régulièrement entendus à la mairie. »

Il va leur rappeler qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général. « La future dalle en est le cœur, car elle sera la plateforme « multi-modale » qui permettra l'échange fluide des usagers de tous les moyens de transports qui aboutissent à la gare ou en partent : des piétons aux automobilistes, en passant par les vélos, les bus et les cars, sans oublier les trains. »

Le prochain numéro de *Votre Ville*, début février, annoncera le calendrier des premières réunions. « Je veux aussi tenir une permanence hebdomadaire à l'Hôtel de Ville pour répondre aux demandes personnelles liées au projet. »

# Une nouvelle Maison Pour Tous



Le budget de Chartres pour l'année 2010 prévoit la réalisation de la nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres, au terme d'un processus complet de concertation avec les habitants du quartier et les associations utilisatrices.

**L**e projet retenu a été présenté devant le Conseil Municipal du 17 décembre par son architecte, Jean-Noël Pichot.

Après l'inauguration de la nouvelle place de l'Abbé-Stock, et dans le cadre du réaménagement complet du quartier de Rechèvres, la nécessité d'une nouvelle Maison Pour Tous s'était imposée à tous.

C'est ainsi que le 20 mai 2008, Franck Masselus, Karine Dorange et Elisabeth Barrault avaient sensibilisé les habitants et les associations au cours d'une réunion publique, pendant laquelle les trois adjoints avaient demandé à chacun et à chacune de bien identifier leurs besoins, non seu-

lement actuels mais surtout à venir, le quartier étant amené à évoluer considérablement au cours des années qui viennent.

Le 13 janvier 2009, une autre réunion publique avait permis d'enregistrer les besoins en question, pour constituer le cahier des charges définitif du projet.

Enfin, le 17 novembre 2009, les élus et l'architecte retenu présentaient le projet à la population.

Les travaux devraient commencer en septembre 2010, le temps de recueillir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de remplir toutes les formalités nécessaires, du permis de construire au choix des entreprises.

La Nouvelle Maison Pour Tous accueillera ses premiers usagers à la rentrée de septembre 2011.

*«Il en coûtera à la Ville 2 450 000 euros, répartis sur les budgets de 2009 (les études), 2010 et 2011»* précise Franck Masselus, l'adjoint aux Finances de la Ville, qui a longtemps habité le quartier.

*«Cet équipement peut paraître surdimensionné par rapport à la taille actuelle du quartier, mais il a*

*été pensé pour prendre toute sa mesure quand Rechèvres va continuer de se développer pour accueillir davantage d'habitants»,* explique Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie des quartiers, qui a aussi longtemps habité Rechèvres et se trouve responsable aujourd'hui des Maisons Pour Tous de la Ville de Chartres.

*«Franck, Elisabeth et moi-même tenons à remercier tous les habitants et toutes les associations qui ont participé à cette concertation très intéressante, y compris l'association des Amis de Franz Stock, dont les membres n'habitent pas forcément le quartier.»*

La Nouvelle Maison Pour Tous accueillera donc toutes les activités de l'actuelle Maison Pour Tous de Rechèvres, celles des Amis de Franz Stock, mais aussi les activités futures ainsi que celles du prochain centre de loisirs pour adolescents de 13 à 17 ans.

L'architecte Jean-Noël Pichot dévoile ci-contre les considérations qui ont inspiré son projet, lequel se réalisera sur le bord même de la place de l'Abbé-Stock, face à l'église Saint Jean-Baptiste de Rechèvres.

# Comment son architecte a pensé la nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres

## Le cœur du quartier

Jean-Noël Pichot, architecte chartrain, a présenté aux habitants de Rechèvres puis au Conseil Municipal de Chartres le projet de la nouvelle Maison Pour Tous de la place de l'Abbé Stock.

**Votre Ville :** Dans quel esprit avez-vous abordé ce projet ?

**Jean-Noël Pichot :** *Le premier impératif, c'était de participer pleinement à la construction d'un cœur de quartier autour de la nouvelle place. Un exemple : nous avons imaginé la nouvelle Maison Pour Tous en même temps que les locaux commerciaux qui lui sont attenants, qui font partie du même bloc.*

*Deuxièmement, le projet devait être cohérent avec l'avenir urbanistique du quartier et donc avec sa dimension forte environnementale, je pense au futur éco-quartier de la Rosaie.*

*Le bâtiment devait donc coller au plus près de ce que l'on appelle les normes de Haute Qualité Environnementale.*

*Enfin, il fallait tenter de faire référence à la présence architecturale forte de l'église St Jean-Baptiste, de sa coupole, de son socle et des ses vitraux.*

*En miroir à cette symbolique spirituelle, il fallait installer une autre*



*symbolique, temporelle, un équipement public. Ce sont deux lieux de rassemblement.*

**VV:** Vous connaissez toutes les autres Maisons Pour Tous de Chartres, qu'est-ce que celle de Rechèvres aura de particulier ou d'innovant ?

**JNP :** *Un seul pilier soutiendra la toiture, pour permettre la tenue d'un maximum d'activités différentes au même moment. Et aussi la mise en place rapide d'une salle de 240 m<sup>2</sup> totalement décloisonnée afin d'y accueillir des manifestations associatives d'ampleur autorisant la venue d'un public élargi. Il existera aussi une salle de 100 m<sup>2</sup>,*

*avec possibilité de restauration sur place. Elle aura vocation à accueillir des familles, des groupes, des associations qui pourront se réunir là, même en dehors des heures d'ouverture de la Maison Pour Tous.*

**VV:** Par rapport maintenant à l'ancienne Maison Pour Tous qui va disparaître, quel est le plus que vous avez voulu apporter ?

**JNP :** *Les espaces de la nouvelle Maison Pour Tous ont été pensés en accord avec les associations qui exercent leurs activités dans l'ancienne.*

*Nous avons tenu compte de leurs propositions, de leurs types d'activités pour organiser l'espace de la façon la plus adaptée possible. En tentant de trouver un équilibre entre polyvalence nécessaire à la bonne gestion de la Maison Pour Tous, et à la spécificité propre à chaque activité.*



Une nouvelle place au carrefour des rues Percheronne, Serpente et du Soleil d'Or

# Bienvenue à la place Maurice Cazalis

Au printemps prochain, une nouvelle place verra le jour à Chartres à la jonction de la rue Serpente, de la rue du Soleil d'Or et de la rue Percheronne. Elle portera le nom de Maurice Cazalis, qui fut un restaurateur chartrain étoilé et formateur.



Vue projetée  
Place Maurice Cazalis - DUP -

« **D**epuis longtemps, la municipalité voulait faire quelque chose à cet endroit, au-delà du seul positionnement de conteneurs enterrés et de l'installation de terrasses pour les restaurateurs de l'endroit. »

Elisabeth Barrault, adjointe à l'Aménagement et aux Travaux, présente ainsi la première réalisation d'une série qui s'échelonnent au moins jusqu'en 2014, et qui embellira le visage de toutes les places de la ville ancienne, haute et basse, tout en le modernisant.

« Il n'était pas question de commencer avant que les travaux privés très importants engagés par l'entreprise Aviron soient achevés. Ce

sont également les prémices de la modification des rues du quartier Cathédrale, qui deviendront intégralement piétonnes dès que les conclusions du marché d'études et de définition en cours seront connues, vers la fin 2010. »

Cela fait huit mois que les services de la Ville réfléchissent au projet dont toutes les phases ont été conduites en étroite association avec Philippe Lamourère, Architecte des Bâtiments de France, comme il est de règle dans le Secteur Sauvegardé.

L'opération commencera au printemps, et durera environ trois mois. L'aménagement proprement dit sera précédé par la perfection du réseau d'eaux pluviales

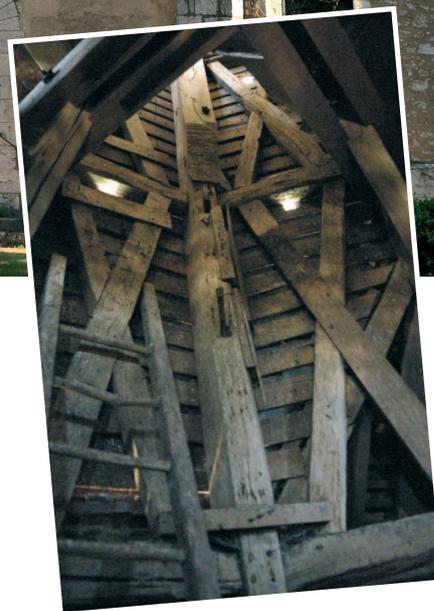
par Chartres Métropole. Enfin, les travaux seront effectués par la Régie municipale dont chacun a pu vérifier la qualité des réalisations, encore très récemment place d'Evora, ou encore dans le bas de la rue des Ecuers.

Les 750 m<sup>2</sup> de la future place seront couverts de larges dalles rectangulaires de granite gris, de 60 cm sur 40.

« Il s'agit d'un aménagement en plateau, c'est-à-dire dépourvu de trottoirs. Les terrasses et les voies seront clairement délimitées par le dessin des dalles. Les riverains seront évidemment consultés sur l'éventuel changement des deux acacias, et leur remplacement possible par des érables. »

Quartier Saint-Brice, l'église bientôt restaurée

# Saint-Martin au Val sort de l'oubli



La Municipalité a donné le feu vert aux travaux de rénovation pour que cette église retrouve un lustre digne de l'histoire du site.

**A** côté des Abbayes de Saint-Brice, siège de nombreuses associations chartraines, l'église romane Saint-Martin-au Val attendait paisiblement de sortir de l'oubli. C'est chose faite puisque la Ville a décidé, lors du conseil municipal d'octobre dernier, de la restaurer.

Inscrite aux Monuments historiques depuis 1886 et au patrimoine municipal depuis 1998, cette charmante église du quartier Saint-Brice va donc enfin pouvoir être mise hors d'eau. Une toiture insuffisamment pentue, parce que restaurée trop vite après la guerre,

laisse pénétrer l'eau à l'intérieur de l'édifice. « *Il y a beaucoup de travail à faire dans cette église avant de pouvoir l'ouvrir de nouveau au public* » estime Elisabeth Barraud, adjointe à l'Aménagement et aux Travaux. « *Il faut rehausser la couverture du déambulatoire et des absidioles. Actuellement ils sont recouverts de toitures en ardoise à très faible pente et leurs charpentes fortement infiltrées ont des points d'altération irréversible. L'aspect de ces couvertures étant médiocre, il est nécessaire de les relever en reprenant les charpentes. Cela permettra de restituer des volumes visuellement satisfaisants, et surtout en*

*tuiles plates. Ensuite il faudra procéder aux travaux de maçonnerie, refaire toute la serrurerie et pour terminer, mettre l'électricité aux normes avant un rafraîchissement final. Il était impensable de laisser ce monument se dégrader. D'autant qu'il compose avec le site gallo-romain mis à jour par les fouilles, et les abbayes de Saint-Brice, tout un ensemble patrimonial que le député-maire Jean-Pierre Gorges tient absolument à faire revivre. »*

A la Mare aux Moines

# Du bitume écolo

**O**n se rappelle la pollution ancienne dont la découverte avait suscité une émotion légitime dans le quartier de la Mare aux Moines. Depuis, la municipalité a fait repaysager le site dans un esprit de grande prairie naturelle.

Aujourd'hui encore, à la demande des habitants, et après discussion avec le député-maire et les élus, la Ville apporte des améliorations à cet espace redevenu privilégié.

Une petite route bitumée dessert les maisons de ce qui est devenu le parc Albert Barruzier. Mais peu de gens savent encore que son revêtement n'a rien à voir avec le bitume ordinaire. Ici, on roule sur du « Végécol ».

Sous cette marque, la société française COLAS, numéro un mon-

dial de la construction de routes, désigne un bitume vert composé en totalité de matières renouvelables issues de l'agriculture. Mais il y a plus : cette matière est produite à une température de 40 degrés, au lieu des 180 degrés du bitume classique issu du pétrole. Et lors de son application sur la route, le « Végécol » n'est chauffé qu'à 110 degrés contre 150 degrés pour les revêtements habituels. Cette économie de chaleur permet donc une diminution importante des émissions de CO2.

Le « Végécol » permet également de renforcer la résistance et la longévité du bitume, ce qui doit permettre des économies d'entretien.

Certes, son prix reste encore 30 % supérieur à celui du bitume ordinaire, mais si ce revêtement tient ses promesses, nul doute que

d'autres entreprises se mettront à l'utiliser, ce qui contribuera à réduire son coût.

Lorsque la Ville de Chartres a fait ce choix en harmonie avec la réhabilitation de la Mare aux Moines, il faut savoir que trois villes seulement en France testaient alors ce nouveau matériau : St Brieuc, le Havre et Albi.

Depuis, Paris l'a adopté pour les voies piétonnes du Bois de Boulogne.

« Si les qualités du « Végécol » devaient se confirmer, il serait intéressant de l'utiliser plus largement, notamment pour les pistes cyclables », confie Isabelle Mesnard, adjointe au maire en charge du Cadre de vie.

Affaire à suivre...





## Parkings souterrains Q. Park

# Les tarifs 2010

Le Conseil Municipal de novembre a voté les nouveaux tarifs des parkings souterrains pour l'année 2010.

**L**a municipalité a demandé au délégataire Q. Park de prendre en compte les aspirations des usagers et des commerçants, et notamment la plus importante d'entre elles : la mise en place d'un tarif pour la première demi-heure de stationnement souterrain. Son prix sera de 1 euro.

Ensuite, le tarif évoluera par tranches de vingt minutes.

Le prix de chacune sera identique, soit 60 centimes d'euros, jusqu'à une durée de deux heu-

res et demi de stationnement au total. Notez que cette tranche de vingt minutes reste au même tarif qu'en 2009.

Au-delà de cette durée de deux heures et demi de stationnement consécutif, c'est un tarif horaire qui s'applique, à raison de 1,80 euro par heure.

Le tarif forfaitaire de nuit, entre 19 h et 7 h, est de 3,30 euros.

Le dimanche, entre 7 h et 19 h, le tarif forfaitaire est également de 3,30 euros.

Tous les tarifs cités correspondent à des tarifs de base.

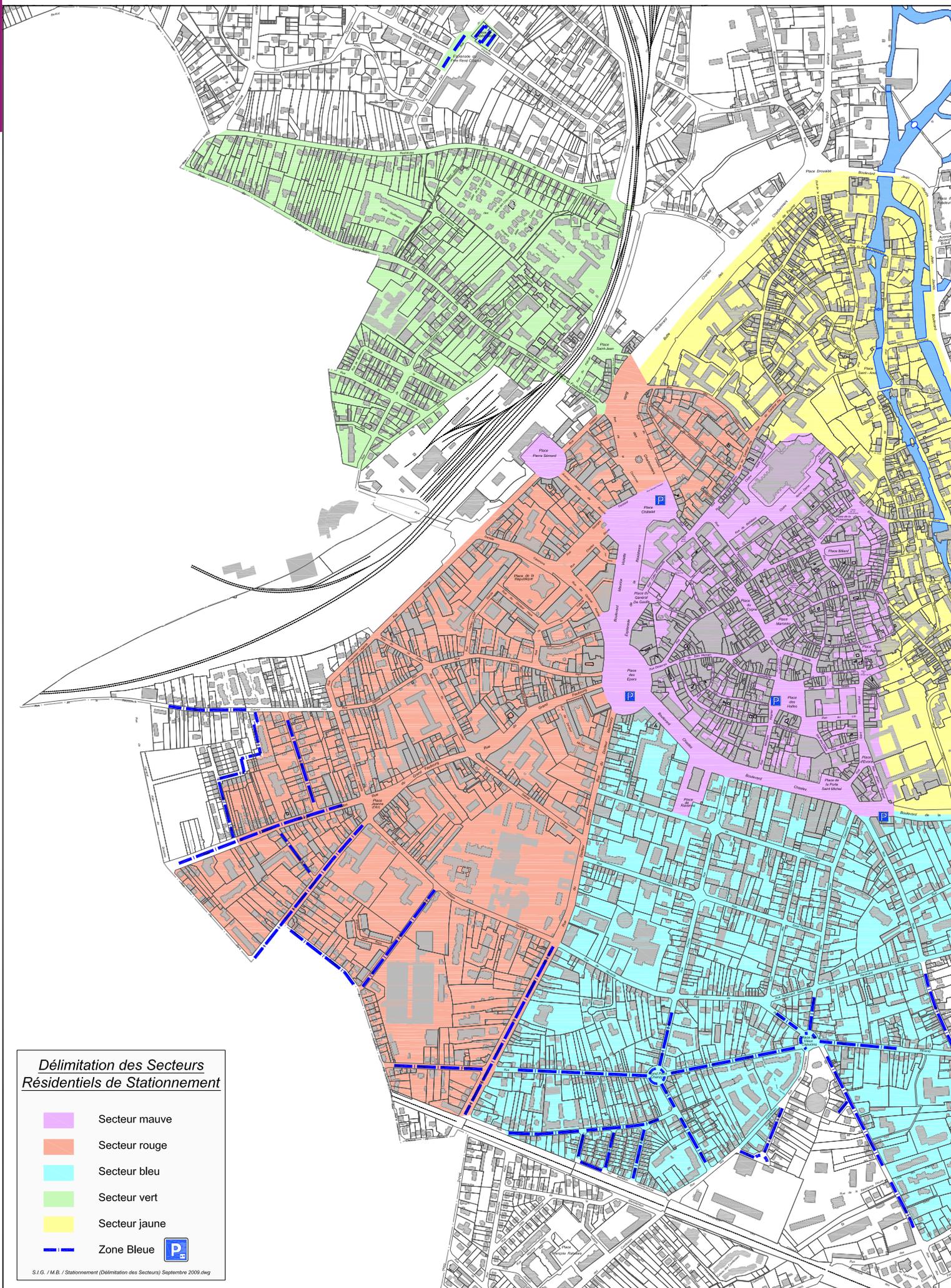
L'utilisateur régulier a évidemment tout intérêt à s'abonner ou à acheter une carte FLEX, correspondant à 55 heures, ou à 87 heures, ou à 120 heures de stationnement. L'achat de cette dernière lui permettra par exem-



ple de payer l'heure de stationnement 1,33 euro.

Enfin, les spectateurs du Cinéma et du Théâtre ne sont pas oubliés. Rappelons qu'il existe un tarif spécial couplé avec le ticket d'entrée, au prix de 2,10 euros, pour une durée de deux heures et vingt minutes.

**Rappel :** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008 le stationnement en surface est gratuit pour la première demi-heure.



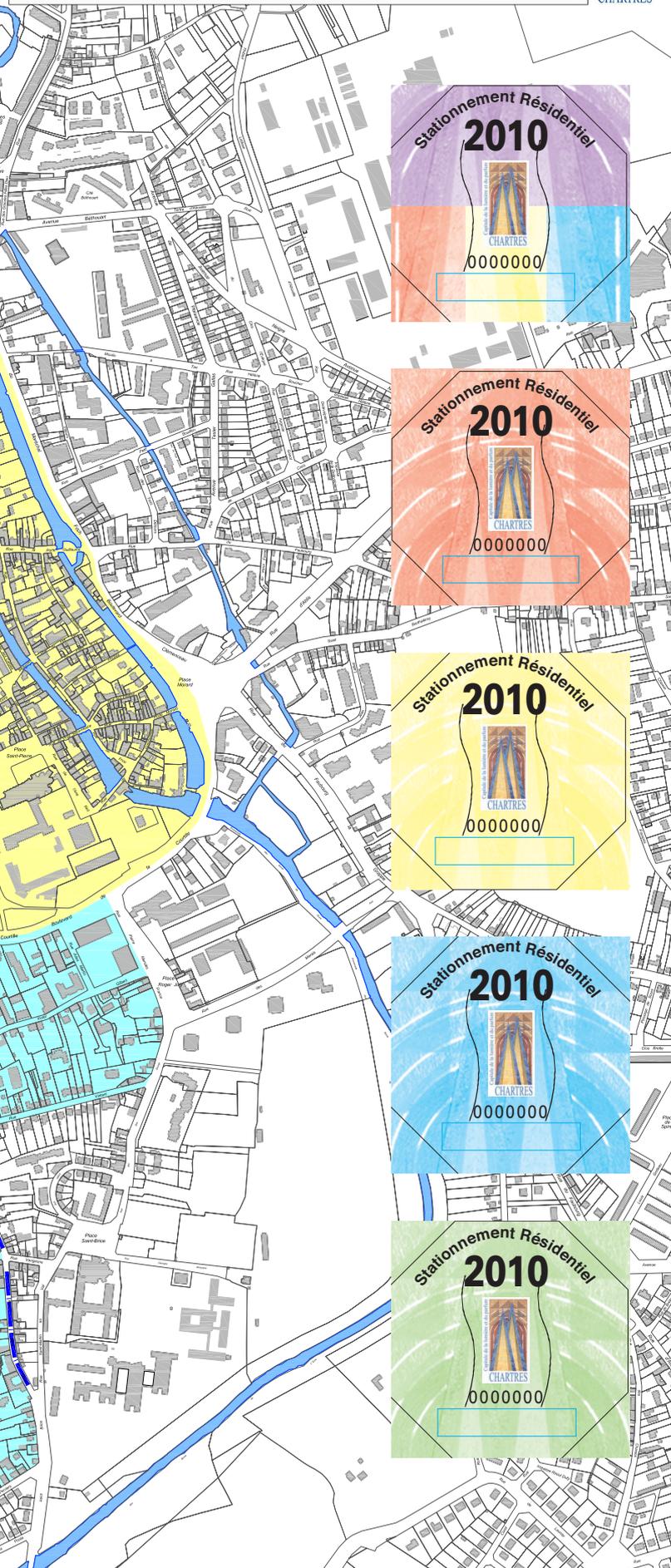
**Délimitation des Secteurs Résidentiels de Stationnement**

- Secteur mauve
- Secteur rouge
- Secteur bleu
- Secteur vert
- Secteur jaune
- Zone Bleue

S.I.G. / M.B. / Stationnement (Délimitation des Secteurs) Septembre 2009.dwg

## STATIONNEMENT DE SURFACE

- Délimitation des Secteurs Résidentiels
- Délimitation de la Zone Bleue



# Le stationnement résidentiel gratuit, par secteur

**Les résidents peuvent se munir des vignettes de couleur correspondant à leur secteur.**

Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer. Ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains ont à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner dans les secteurs limitrophes.

### Vignette 2010, mode d'emploi :

Elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule.

Les vignettes sont à retirer à l'Hôtel Ma-leysie, service Voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En cas d'impossibilité de se déplacer une demande peut être adressée par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).

Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2009, un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour du véhicule, et pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

la  
"navette"

**NOUVEL  
ITINÉRAIRE**  
(du lundi au vendredi)



## UN SERVICE DE NAVETTE GRATUITE

mis en place à  
la demande des  
commerçants  
du quartier Cathédrale  
- Place Billard et à  
l'initiative de la Ville de  
Chartres !

La Navette est un véhicule  
accessible à tous **gratuitement**,  
desservant les parkings  
et le secteur commerçant  
de l'hyper centre de Chartres.

Le service « La Navette »  
fonctionne toute l'année,  
du **lundi au samedi (sauf jours fériés)**  
**de 10h30 à 19h30.**

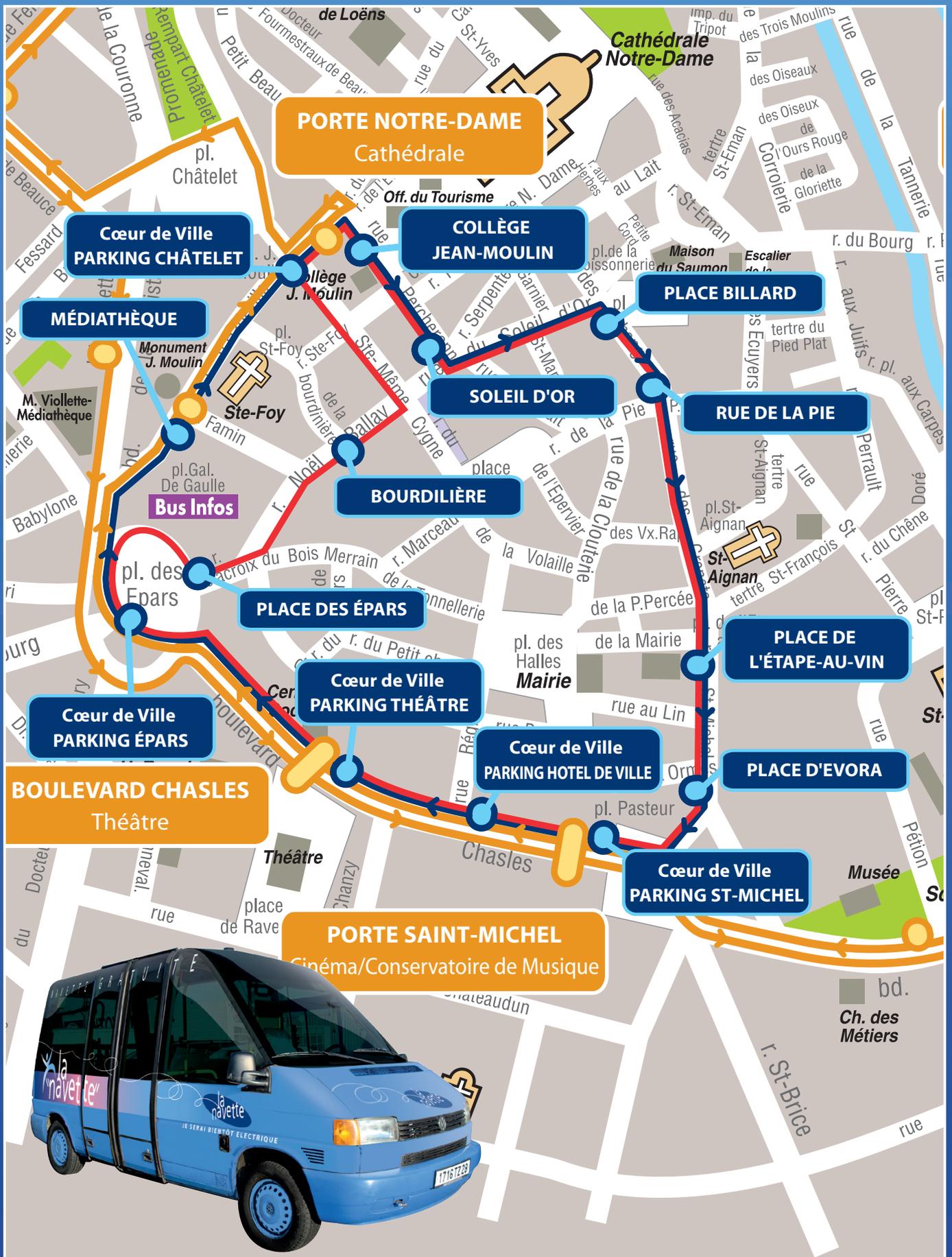
**12 ARRÊTS SONT DISPONIBLES ;**  
Fréquence de passage à chaque arrêt :  
**toutes les 15 minutes environ.**



# Le parcours de la navette :

 **Nouvel itinéraire du lundi au vendredi**

 **Itinéraire le samedi**



 **Relais des Portes**



## Grippe A H1N1

# Faites-vous vacciner à l'Hôtel de Ville de Chartres !

Le centre de vaccination a ouvert ses portes le mercredi 16 décembre dernier, salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville. A la satisfaction générale.

**D**ès le 15 octobre, le député-maire de Chartres avait écrit au Préfet d'Eure-et-Loir pour s'inquiéter de l'absence d'un centre de vaccination à Chartres.

Le décès d'une jeune élève de l'école Ampère, le 28 novembre, devait raviver cette inquiétude et conduisait le député-maire à formuler une nouvelle demande écrite. En effet, à l'émotion légi-

time s'ajoutait un afflux nouveau de candidats à la vaccination dans le centre de Lucé, où la Préfecture était obligée d'installer des barnums pour aider les gens qui patientaient sous la pluie froide.

C'est donc le 3 décembre que l'Etat accédait enfin à la demande de Jean-Pierre Gorges, qui faisait notamment valoir la situation centrale de l'Hôtel de Ville, vers lequel convergent les lignes de bus du bassin de vie chartrain,



## Vaccination

Le centre est ouvert tous les mercredis, jeudis, vendredis de 16 à 20h30 et le samedi de 9 à 12h.

Pendant la période des fêtes le centre sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

Un chef de centre, deux médecins, quatre infirmières, et sept agents administratifs font fonctionner le centre.

Merci aux volontaires qui ont permis l'ouverture du centre :

- Monsieur Sarry, chef de centre en chef, et Janine Milon (suppléante).

- Docteur Liliane Sarry, Docteur Francis Guillaume et Docteur Christian Gorge (en renfort si nécessaire).

- 5 infirmières : Sandra Ressorit, Gabrielle Ruiz, Sylvianne Fleuchey, Cécile Richard, Caroline Vadé.

- 7 agents administratifs : Josiane Ganachaud, Virginie Cornu, Micheline Techer, Mireille Brétillard, Michèle Besnier, Marie-France Woisard, Marie-Claude John.

Et merci à tous les autres volontaires, trop nombreux pour les citer ici, qui se relayent pour faire fonctionner le centre !

et surtout la desserte gratuite du lieu par le *Relais des Portes*, comme par *La Navette bleue*.

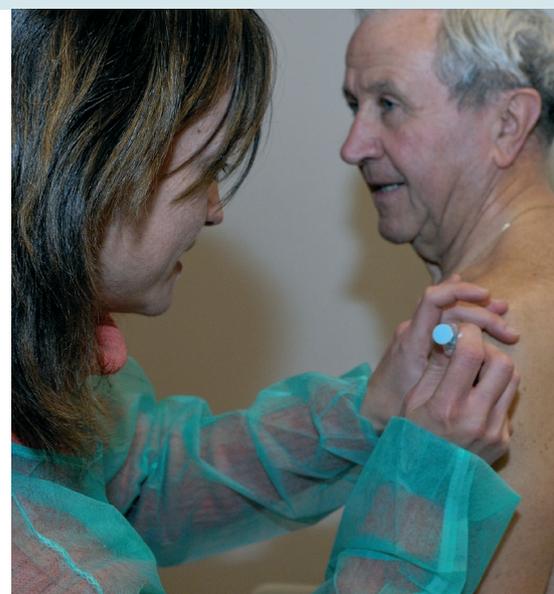
Une réunion Ville-Préfecture se tenait le 4 et décidait la création de ce nouveau centre qui ouvrait ses portes le 16 décembre.

*« Nous avons entre-temps fait réaménager la salle Jehan de Beauce, et donc démonter la maquette géante de la ville qui s'y trouvait. Ensuite, nous avons équipé cette salle facile d'accès, car installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, en la configurant selon les exigences de la Préfecture et de la DDASS. Nous avons également assuré le recrutement d'un certain nombre de médecins, et de personnels médicaux et administratifs, l'Etat se chargeant de leur rémunération, tant qu'ils n'étaient pas des personnels de la Ville »,* explique

Elisabeth Fromont, première adjointe et chargée de l'opération côté mairie.

On sait la difficulté rencontrée par l'Etat dans toute la France pour recruter notamment les médecins dont le diagnostic est indispensable : *« chaque candidat à la vaccination doit établir avec le médecin un bref bilan de santé, pour identifier les contre-indications éventuelles, choisir le type de vaccin le mieux adapté, etc... »* précise Christian Gorge, adjoint au maire chargé de la communication et médecin lui-même.

Le député-maire de Chartres tient à exprimer ses remerciements, au nom de tous les Chartreains, à tous ceux qui donnent leur temps pour cette œuvre de santé publique et d'intérêt général.



**Indication importante d'Elisabeth Fromont :** *« tous les habitants de Chartres ont reçu ou recevront les fameux bons les invitant à se faire vacciner, et pourront le faire au centre de vaccination installé dans l'Hôtel de Ville de Chartres. »*

# Jusqu'au 27 février, la population recensée

## Une action conjointe de votre commune et de l'INSEE



Chaque année depuis 2004, le recensement s'effectue auprès d'un échantillon d'environ 8% de la population, choisie de manière aléatoire. Il se peut donc que vous soyez concerné par le recensement de 2010 alors même que vos plus proches voisins ne le sont pas. Dans pareil cas, un agent recenseur, recruté et encadré par le Service des Formalités Administratives de la Ville de Chartres, déposera à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. Cet agent, titulaire d'une carte tricolore avec sa photo et signée par le Maire, peut également vous aider à remplir les questionnaires confidentiels que vous pourrez remettre le jour même ou qui seront récupérés par l'agent recenseur une fois remplis.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Il sert à mieux connaître la population résidant en France. Il permet d'adapter les décisions publiques en matière d'équipements collectifs, aide les professionnels à évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle, et les associations à répondre aux besoins de la population. Le recensement est utile à chacun d'entre nous.

### LE RECENSEMENT

CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

Pensez-y à partir du jeudi 21 janvier\*



POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

\* SELON LA TAILLE DE VOTRE COMMUNE, VOUS AVEZ JUSQU'AU 20 OU 27 FÉVRIER POUR REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES. LES DONNÉES RÉCUEILLIES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Renseignements  
tél 02 37 23 40 37  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

À l'Hôtel de Ville

# Réunions de quartier

**J**ean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, débat avec les habitants de chaque quartier dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Les Chartreains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

**Les prochaines réunions de quartier se tiendront à 18h30 aux dates suivantes :**

**29 janvier**, secteur bureau de vote Le Grand Jardin I.

**4 février**, secteur bureau de vote François Villon.

**20 avril**, secteur bureau de vote école Vlamincq.

**26 avril** secteur bureau de vote Hôtel de Ville.

## Et toujours, les permanences des élus

**L**es Chartreains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement les 5 janvier et 2 février à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

*Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Recherchevres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.*

Pour la Saint-Valentin, les 13 et 14 février

# Faites une bonne action !

Et participez au week-end organisé au profit des maladies orphelines par l'association *Nos anges*.

**A** 14 h, salon Marceau de l'Hôtel de Ville : colloque médical sur les maladies génétiques orphelines avec des spécialistes des hôpitaux de Chartres, Paris et Clamart :  
Dr Louis, gynécologue-obstétricien (hôpital de Chartres), Dr Valayannopoulos, (hôpital Nec-

ker, Paris), Dr Lemerrer, (hôpital Necker, Paris), Dr Cormier-Daire, (hôpital Necker, Paris), Dr Boujat, (hôpital Necker, Paris).  
Thème abordé : l'ostéogénèse imparfaite, plus connue sous le nom de maladie des os de verre.

A 19 h, salle Ravenne, Chartreuxpo : revivez *Les années Nostalgie*, lors du dîner spectacle dansant. Présence de deux magiciens : Tolma et Philippe Day.  
Menu Saint-Valentin : 45 euros (menu enfant: 10 euros).  
**Réservation au 06 25 74 72 41 avant le 6 février.**



Enfin, le dimanche 14 février à 14 h 30, salle Chavannes (Morancez) : spectacle familial avec Tolma et les histoires magiques. Jeux pour enfants.  
Entrée : 2 euros symboliques au profit des enfants.



# Proximité, dialogue, concertation

## Les élus rencontrent les Chartrains



### 1 Concertation dans les écoles

Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, a terminé les réunions de concertation pour la réforme scolaire par les écoles de la basse ville. Elle en dressera le bilan dans le prochain magazine «Votre Ville».

### 2 Réunion de quartier

Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, a reçu les habitants du quartier secteur gymnase Aubry devant la maquette, à l'Hôtel de Ville. Elle a présenté l'évolution de la ville et les projets à venir.

### 3 Inauguration de la place Billard

Les cloisons amovibles de la place Billard ont été inaugurées par Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, accompagné de Laurent Lhuillery, adjoint à l'Animation de la Ville, Christian Gorge, adjoint à la Communication, et M. Rideau, Président de l'association Chartres Cœur Cathédrale. L'occasion pour un ensemble musical d'étreindre ce lieu destiné à animer le quartier de la cathédrale toute l'année.

### 4 Proximité dans les quartiers

Depuis le mois de décembre, Maria Chedeville, conseillère municipale chargée de la proximité avec les Chartrains, se rend dans les quartiers pour écouter les Chartrains. Avec l'aide des servicetechniques de la Ville et de collègues élus, elle a déjà abordé les problématiques des habitants de la place Jeanne d'Arc, de la place Drouaise, de Saint-Chéron (photo), de la Porte Guillaume, de Beaulieu et de Rechèvres.

### 5 La médaille de la Ville à trois médecins

Franck Albert, chef de service cardiologie à l'hôpital Louis-Pasteur, Roland Guterman, chirurgien endocrinien, et Jacques Paillot, chirurgien urologue, ont reçu des mains de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire et de Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication, la médaille d'honneur de la Ville. Le nom des trois praticiens figure au palmarès des meilleurs médecins de l'hexagone, dressé par « Le Point » et « Le Figaro ».

### 6 Une famille chartraine à l'honneur

Jean Martin, le fils de Jules conseiller municipal de 1929 à 1955 et à l'origine de la construction de la première piscine municipale, s'est vu remettre la plaque honorifique sauvegardée de la démolition de la piscine de la Courtille. Un moment d'intense émotion pour cette famille chartraine reconnue.





## Retour en images sur la **Saint-André**

Comme chaque année, la Foire de la Saint-André a connu un beau succès populaire. 200 exposants s'étaient installés sur les boulevards du centre ville et le public était au rendez-vous.







## Aux marchés de Noël des villes jumelles

Répondant aux amis allemands venus en très grand nombre fêter à Chartres le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, Marie-Elisabeth Fischbach, présidente de l'association des Jumelages, Claire Caldaïrou et Muguette Dubreuil, respectivement présidente et vice-présidente de la commission allemande, se sont rendues au marché de Noël de Spire. Elles ont reçu un accueil exceptionnel et ont rencontré mon-

sieur Brohm, le maire-adjoint de Spire, qui a toujours su, par son attachement aux échanges culturels, faire perdurer ce jumelage cher aux Chartrains. Il quittera la mairie en 2010. La délégation chartraine a donc profité de l'occasion pour lui adresser son témoignage d'amitié fidèle.

En novembre dernier, une délégation chartraine est allée à la rencontre des Portugais d'Evora. Ce fut l'occasion de visiter la foire

aux tapis, les sites inoubliables de Belem, Sintra et de passer une journée entière à Lisbonne. Les anglophiles chartrains et Claire Crézé, vice-présidente de la commission, ont rendu visite à leurs amis anglais de Chichester.

Les amis de Bethléem sont venus à Chartres en novembre et, plus symboliquement, en décembre pour participer au marché de Noël.

## Chartres à Chrudim

(République Tchèque)

L'exposition *La cathédrale de Chartres*, présentée au musée régional de Chrudim, connaît un grand succès. De nombreux élèves de Chrudim et des environs visitent ces deux salles où ils découvrent Chartres à travers des oeuvres mais aussi des activités ludiques : puzzle géant, cubes, et atelier dessin sur le thème de Chartres. Un beau partenariat entre le musée des Beaux Arts de Chartres et la province de Pardubice a permis cet événement.



Patrick Géroudet, ici avec Myléna Burdychová, directrice du musée régional de Chrudim, s'est rendu à Chrudim pour l'exposition consacrée à la Cathédrale.

A l'hôpital Louis-Pasteur, les souvenirs prennent vie

# Au clair de sa plume

La biographe Valéria Milewski propose à des patients gravement malades de retracer l'histoire de leur vie dans un livre d'art transmissible à la famille.

**D**epuis maintenant deux ans, le service oncologie de l'hôpital Louis-Pasteur accueille Valéria Milewski, une biographe qui se définit comme passeur de mots, passeur d'histoires. Partant du constat que 70% des gens arrivaient seuls en fin de vie, à l'hôpital et sans s'être racontés, cette amoureuse des mots a décidé de devenir biographe auprès de personnes gravement malades, auxquelles on ne peut plus appliquer de soins curatifs.

Valéria Milewski parle avec passion de ce travail au service des autres : *« dès le départ, toute l'équipe a accueilli ce projet avec enthousiasme et se l'est approprié. Chaque année, plus de mille patients passent par ce service. Les médecins et les infirmières apprennent à les connaître et détectent ceux qui pourraient être intéressés. Si ça a du sens pour la personne, je la rencontre et précise immédiatement que nous prendrons le temps qu'il faudra, huit séances, vingt ou plus. On commence par parler des grands-parents puis on remonte le temps jusqu'à aujourd'hui, au cours de séances qui durent entre 30 minutes et une heure. Tout ce que j'entends reste strictement confidentiel ».*

## Considérer l'homme et non plus le malade

Ensuite, Valéria trie et remet de l'ordre pour composer une histoire facile à lire, respectant les mots et la façon de parler du narrateur.



Puis, le patient corrige les erreurs, supprime les anecdotes qu'il ne souhaite pas voir apparaître. L'œuvre est alors confiée au graphiste Sébastien Pelletier et, pour finir, à la relieuse Sylvie Le Janou.

Véritables objets d'art transmissibles de génération en génération, les trois exemplaires ainsi réalisés, se terminent par quelques feuilles blanches sur lesquelles le patient lui-même, ou la personne à qui sera remise le livre, pourra prolonger l'histoire.

Valéria Milewski conclue : *« ce retour sur soi est bénéfique à de nombreux malades. Ils ressentent moins de douleur, retrouvent une motivation. Incontestablement, la transmission d'une mémoire familiale leur fait du bien. C'est très dyna-*

*misant pour les proches également qui voient le malade se focaliser sur un projet différent et non plus sur la maladie, même si les jours sont comptés. Pour les soignants, c'est un soin de support. Il s'agit de considérer l'homme et non plus le malade, de redonner une certaine liberté alors qu'il n'existe plus de soins pour guérir. Ce projet a pris beaucoup d'ampleur grâce à l'implication du service qui a osé tenter cette aventure. Aujourd'hui je donne même des formations et j'organise des séminaires pour expliquer les nombreux bienfaits de cette animation en milieu hospitalier ».*

**Renseignements et contacts par e-mail : [vmilewski@ch-chartres.fr](mailto:vmilewski@ch-chartres.fr)**

À la MPT de Beaulieu

# Une visite chez l'apiculteur



Jean-François Billard, apiculteur, en pleine démonstration devant les jeunes de Beaulieu.

Des jeunes de la Maison Pour Tous de Beaulieu se réjouissent d'avoir pu rencontrer l'apiculteur Jean-François Billard et d'avoir appris les ficelles de son métier.

**P**endant les vacances de la Toussaint, 14 jeunes, entre 12 et 17 ans, de la MPT de Beaulieu, accompagnés de deux animateurs, Karim et Vincent, du directeur

de la MPT, Khaled Nahdi, et de l'adjointe au Cadre de vie, Isabelle Mesnard, ont rencontré l'apiculteur chartrain Jean-François Billard. Sur son lieu d'activité, à Dammarie, dans la ferme familiale, le professionnel leur a offert un tour de ferme, largement commenté d'histoires sur les abeilles, les ruches, l'hivernage, la flore, les produits et le métier.

Khaled Nahdi raconte : « nous avons rencontré Jean-François sur un marché de Chartres et lu un article sur les ruches du toit de la Médiathèque dans *Votre Ville*. Cela

*nous a donné envie d'organiser une animation autour de l'apiculture. Les jeunes ont énormément apprécié. L'un d'eux, le plus téméraire, a enfilé une tenue pendant l'enfumage nécessaire à diminuer l'agressivité des quelque 50 000 habitantes de la ruche, ouvrières, butineuses, larves, faux bourdons et reine. Tout le monde restait absorbé par les paroles de l'apiculteur, sur le choix des emplacements des ruches à la ferme, en ville, au milieu des champs... et sur la vie et l'utilité des abeilles. Les moments de dégustation de différents miels colorés et de pains d'épices au miel maison restent également d'excellents souvenirs ».*

Chacun est reparti avec le sourire et un échantillon de miel. Il faut aussi noter que durant tout l'après-midi, une seule personne fut victime d'une piqûre... l'apiculteur lui-même !

Pour Isabelle Mesnard : « cette visite montre que la mise en place des ruches à la Médiathèque l'Apostrophe a porté ses fruits. Les jeunes ont eu l'occasion de découvrir la campagne, la vie des abeilles, le travail de Jean-François. Ils se sont montrés particulièrement curieux et attentifs durant une journée pleine de rire et de bonne humeur. Je pense qu'ils se remémoreront cette rencontre avec beaucoup de plaisir ».

Leur court métrage 3 fois récompensés en 2009

## « Happy end » pour les jeunes de Beaulieu

**N**ous en parlions dans nos éditions de mai et de novembre, huit jeunes de la MPT de Beaulieu ont, plusieurs mois durant, travaillé à la réalisation de A à Z d'un court métrage intitulé *La Cérémonie*. Depuis, cette per-

formance d'acteurs réalisateurs ne cesse d'être distinguée. En septembre, le film a reçu le prix spécial du public au Festival de Fontainebleau. En octobre, le jury du festival Regards Jeunes sur la Cité à Paris décernait le 3<sup>e</sup> prix de la catégorie ici et ailleurs à *La*

*Cérémonie*. Et, le 15 novembre, le court métrage chartrain obtenait le premier prix, catégorie fiction, au Festival International du Film Amateur Vidéo d'Anglet. Toutes nos félicitations à ces jeunes de 12 à 17 ans qui nous ont offert une œuvre remarquable !

Hand : après Marseille, Rennes et Nantes

# Sylvain Astruc, le dernier rempart de Chartres



Sylvain Astruc, le nouveau gardien de but du Chartres Mainvilliers Handball a signé pour deux ans. Il va, avec ses coéquipiers, mettre tout en œuvre pour faire accéder son équipe au plus niveau.

Sylvain Astruc précise : « nous nous entraînons six fois par semaine, dont deux consacrées à la préparation physique, ce qui ne se faisait pas autrefois. Le club est en train de se structurer, de se professionnaliser et d'augmenter son niveau d'exigence avec comme objectif une montée en D2 d'ici deux ans et un maintien grâce aux bonnes habitudes prises. »

**A**u mois d'août, début de la saison de hand, le club Chartres Mainvilliers Handball a fait appel à un nouveau gardien de but. Sylvain Astruc, 31 ans, carrure d'athlète, décontracté mais pas dilettante, tombé dans le hand quand il était tout petit, résume son parcours : « Tout le monde faisait du handball dans ma famille. Enfant, j'ai essayé d'autres sports comme le foot pour faire comme les copains, mais j'ai vite été attiré par le hand. Sans doute parce je passais mes week-ends à regarder jouer mes parents. A Marseille d'où je suis originaire, j'ai intégré un club dès l'âge de 8 ans. Je n'ai quitté la cité phocéenne que douze ans plus tard, pour évoluer dans différentes équipes de l'hexagone. Philippe Besson, le Président du Chartres Mainvilliers Handball m'avait contacté à plusieurs reprises

pour que je vienne jouer à Chartres, mais dans un premier temps j'ai signé à Rennes puis au club de Nantes avec lequel on a fini deux fois premier en D2. Après quoi, je me suis enfin décidé à venir à Chartres pour deux saisons. »

## Un grand match de Coupe de France, le 16 janvier

L'équipe première du Chartres Mainvilliers Handball joue en National 1, juste un cran en-dessous des deux divisions composées de l'élite des handballeurs français. Le club chartrain compte bien se hisser au meilleur niveau la saison prochaine.

L'équipe réalise déjà un beau début de parcours puisqu'elle se classe actuellement 3<sup>e</sup> du championnat.

Durant l'ensemble de la saison qui s'étend d'août à juin, le club chartrain participe aux championnats locaux et les week-ends libres sont consacrés à la Coupe de France. Plus les équipes sont de haut niveau plus elles entrent tard dans la compétition. Chaque match est éliminatoire. « Nous voulons remporter la rencontre de Coupe de France du 16 janvier contre les Normands de Gonfreville qui jouent en D2. Lors de ce match dont nous mesurons tous l'enjeu, nous allons tout donner, pour le public, pour le spectacle et pour le sport ! J'aime ce club ! Il bouge et le public ici nous suit. Environ 1000 personnes se déplacent à chaque fois que l'on joue à domicile, salle Jean Cochet ».

Renseignements : [Mainvilliers-chartres-handball.over-blog.com](http://Mainvilliers-chartres-handball.over-blog.com)



## Les Championnats de France de natation en photos

Les 4, 5 et 6 décembre dernier, les championnats de France de natation en petit bassin se tenaient au complexe aquatique de Chartres, l'Odysée. Un formidable succès pour cette manifestation qui a fait vibrer le public, venu en nombre. Les nageurs, ont été tous agréablement surpris par la qualité des infrastructures de l'Odysée. Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, et Francis Luyce, Président de la Fédération Française de Natation, ont particulièrement apprécié le spectacle.

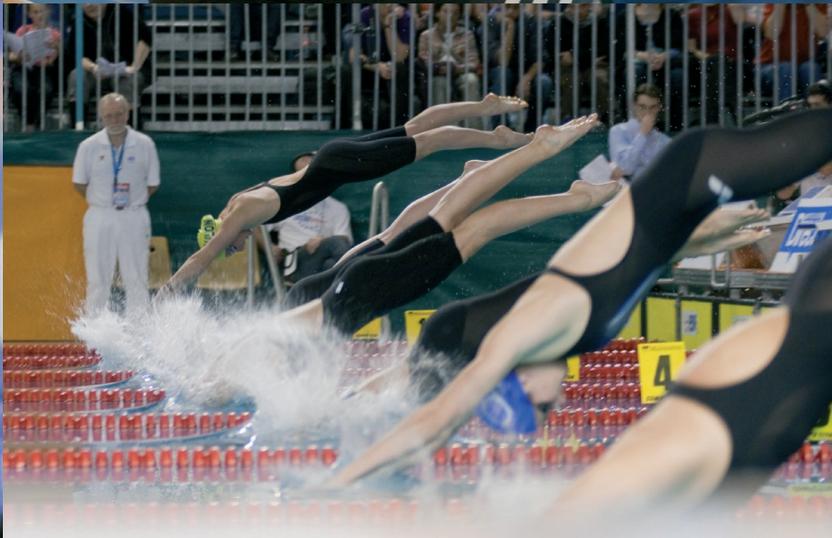
Hugues Duboscq, ici au premier plan



Frédéric Bousquet



Coralie Balmy



Alain Bernard, consultant pour Eurosport pendant la compétition



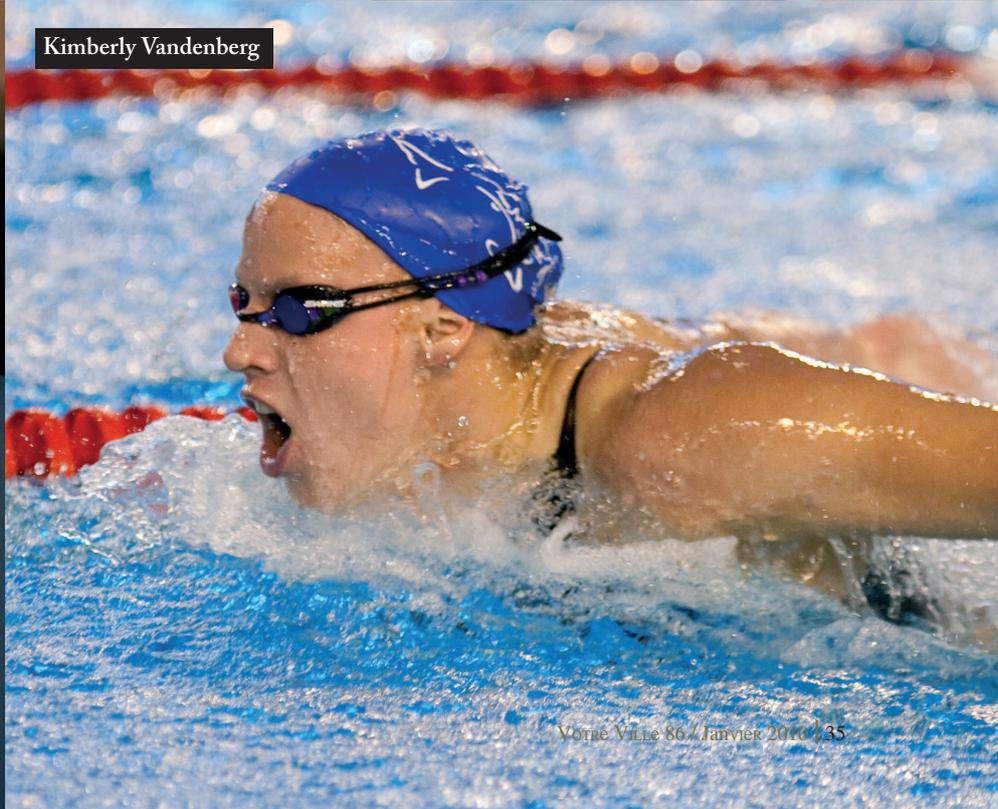
Chaque jour, un public nombreux a assisté aux championnats

Aurore Mongel, félicitée par Karine Dorange, adjointe aux Sports, lors de la remise de la médaille d'Or du 100 m nage libre dame.



Philippe Lucas, entraîneur, venu superviser ses nageurs aux Championnats de France.

Kimberly Vandenberg



Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, et Francis Luyce, président de la Fédération Française de Natation.



Football Club de Chartres

# L'histoire du capitaine



De gauche à droite, Younes El Hajjam, Adrien Gato et Benoît Devin.

Pour retrouver la CFA2, le FCC qui évolue en DH s'est donné les moyens : nouvel encadrement, nouveaux joueurs dont Younes El Hajjam, le capitaine. La récente élimination du club au 8<sup>e</sup> tour de la Coupe de France n'a pas atteint le moral des troupes.

« **S**uper sympa, très gentil » disent unanimement les fans de foot local quand ils parlent de Younes El Hajjam, buteur professionnel d'1m79, né à Châteauroux, il y a 27 ans.

Quant à ses qualités sportives : le pied droit, incontestablement !

Ce milieu de terrain a quitté Bayonne pour venir jouer à Chartres cette saison. « J'ai commencé le foot à Châteauroux, j'ai même joué

en Ligue 2 avec la Berrichonne ; puis j'ai rejoint le centre de formation. Pendant les deux ans passés au centre j'ai dû interrompre mes études. Une fois le bac obtenu en candidat libre je suis parti à Angers. J'y ai passé ma licence d'Histoire, une matière que j'aime depuis l'école primaire. J'ai réussi grâce à des camarades de promo qui m'ont souvent aidé à rattraper les cours ! Ensuite je suis allé jouer à Bayonne. Le foot c'est une histoire familiale. Mon père jouait en amateur à Châteauroux. Il a transmis sa passion à ses deux fils.

*Mon frère joue au Mans, en CFA, dans l'équipe réserve. »*

**« Ce n'est pas du tout comme j'imaginai ! »**

Younes avoue avoir hésité un peu avant de venir à Chartres « à cause du niveau ! Mais le projet sportif m'a paru solide et le challenge intéressant ! L'arrivée de sept nouveaux joueurs permet de bâtir une nouvelle équipe, avec un potentiel fort, conformément au souhait du Président Gérard Cornu. Certes, nous n'irons pas en 32<sup>e</sup> de finale de la Coupe mais, contre Les Herbiers qui nous ont éliminés, nous avons développé du jeu, nous avons créé des occasions. Tout ça est de bon augure pour retrouver la CFA2 l'an prochain. Je le concède, le début de saison a été un peu laborieux. Il fallait le temps aux nouveaux de se connaître et de créer une véritable cohésion dans l'équipe avec un entraîneur lui aussi nouveau. »

Chartres c'est aussi pour Younès l'occasion de préparer l'après-football. « Soit je continuais à voyager et à jouer au niveau national, soit je me rapprochais de ma famille restée à Châteauroux. » Un poste décroché au Musée des Beaux-Arts l'a convaincu. « Une carrière d'entraîneur ne m'a jamais tenté. Le foot, je veux le jouer, pas seulement le regarder ! ».

Le soir, à l'entraînement, Younes retrouve deux autres de ses camarades employés également par la Ville, Adrien Gato et Benoît Devin.

Depuis son arrivée, l'idée qu'il avait de la capitale des Carnutes a totalement changé : « à Châteauroux on parlait toujours de la tristesse de la Beauce ! En fait je suis agréablement surpris. Je découvre une ville moderne et historique à la fois, pas loin de Paris. Ce n'est pas du tout comme j'imaginai ! »

## Au Football Club de Chartres

# Les filles ne restent pas sur la touche

La section féminine du FC Chartres, créée en septembre dernier, invite les femmes de tous âges et de tous niveaux à venir *mouiller le maillot*.

**C**réée au mois de septembre 2009, la section féminine du Football Club de Chartres, encadrée par Arnaud Labbé, compte déjà 32 licenciées. Quatre éducateurs fédéraux permettent à quatre petites filles de l'école de foot, sept jeunes en pré-formation et vingt et une seniors en formation, de pratiquer leur sport dans des conditions idéales. Pour Arnaud Labbé : « *les filles, si vous aimez le football, ne restez pas sur la touche ! ... il y en a pour tous les niveaux. Les femmes sont toutes invitées à venir s'essayer lors de nos entraînements. Notre équipe senior ne cesse de progresser et dès février,*



*nous souhaitons inscrire une équipe en départementale, et une autre en division d'honneur au niveau régional* ».

La section féminine du Football Club de Chartres accueille, avec

un franc succès, chaque femme quel que soit son niveau. Seule condition : aimer le foot !

**Renseignements**  
tél. 06 88 33 33 05.

## 14<sup>e</sup> randonnée pédestre nocturne de l'ASPTT

# Un parcours de plus

La 14<sup>e</sup> édition de la promenade nocturne organisée par l'ASPTT Randonnée de Chartres propose, le 23 janvier, cinq parcours différents adaptés aux marcheurs de tous niveaux.

**C**omme chaque année depuis 14 ans, l'ASPTT Randonnée de Chartres organise sa traditionnelle *Nocturne de Chartres* le samedi 23 janvier. Avec cinq parcours de 7, 11, 13, 16 et 20 km,

il y en a pour les marcheurs de tous niveaux. Les circuits les plus courts se cantonnent au cœur de ville, alors que les autres se déroulent jusqu'au Coudray, à Luisant, et même Barjouville pour le 20 km, mais tous passent par la promenade des bords de l'Èure.

Pour cette édition, le départ et l'arrivée se situent place des Halles. Gratuite pour les enfants, la participation est de 2€50 pour les adultes sur place, dès 19 h, avec un départ en fanfare prévu à 20 h.

Familiale et conviviale, une collation attend les promeneurs à la fin de leur « rando ». L'an dernier, plus de 1200 personnes, sportives ou

non, avaient chaussé leurs baskets pour l'occasion.

L'ASPTT Randonnée de Chartres, première association de randonnée pédestre du département, présidée par Jean-Michel Esnault, organise près de cent sorties par an, mensuelles, hebdomadaires, annuelles, à la mer ou à la montagne.

**Samedi 23 janvier.**  
Départ et arrivée place des Halles.  
Inscription : 2€50 sur place dès 19 h quel que soit le circuit.  
(Prévoir une lampe de poche).  
**Renseignements**  
tél. : 02 37 35 39 58.



## La chronique des jardiniers de la Ville Le **Camélia**, star du jardin

Son air fragile et son raffinement font oublier que le camélia résiste aux rigueurs de l'hiver pour s'épanouir en plein frimas.

**I**l est originaire d'Asie, offre une floraison abondante. Ses coloris raffinés et son élégance feront de lui, en cette période hivernale, la star de votre jardin.

### Caractéristiques

Arbuste à fleurs, persistant, hauteur de 1 à 3 m. Sa floraison s'étend d'octobre à mars, selon les espèces et les variétés. Les fleurs sont de formes très variées, très simples avec une seule rangée de pétales ou doubles, avec de faux airs de pivoine. Les coloris vont du blanc au rouge intense. Le sol devra contenir de la terre de bruyère enrichie avec un compost, frais et bien drainé. Le ca-

mélia sera planté à mi-ombre, à l'abri des vents froids.

### Entretien

Pas d'entretien particulier. Il est nécessaire cependant d'ôter les fleurs fanées. La taille n'est pas obligatoire mais peut être réalisée pour rajeunir une plante ou former un jeune pied.

### Utilisation

A planter en association avec d'autres plantes de terre de bruyère, isolé au milieu d'une pelouse, en palissage sur un mur ou dans un pot. Dans ce dernier cas, attention au froid (-5°) ! Il faudra prévoir une protection du pot.

### Variétés

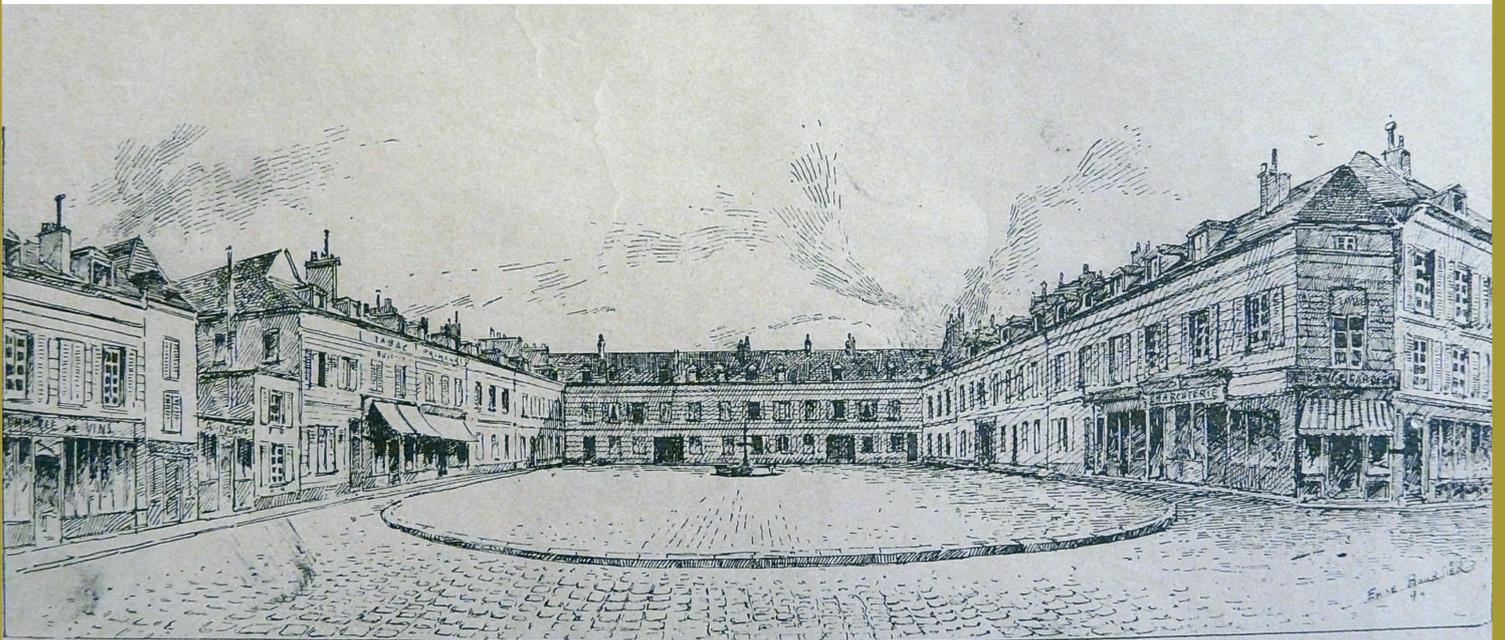
Si le camélia japonica (floraison d'hiver) est le plus vendu avec des variétés comme *Adolphe Aubusson* à grandes fleurs rouges, *Inspiration* rose parme à très longue floraison, il existe aussi l'espèce *Sasanga* (floraison d'automne) avec les variétés *Plantation Pink* vigoureuse, idéale pour les haies et *Hiryu* qui peut se palisser, et fleurit d'octobre à décembre.

### Un peu d'histoire...

Le nom camélia a été attribué en hommage au botaniste George Joseph Kamel qui l'avait rapporté de Chine, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Blanc, il représentait la fleur fétiche de Marguerite Gautier qu'Alexandre Dumas fils baptisa *La Dame aux Camélias*. Le XIX<sup>e</sup> siècle en avait fait sa fleur coupée la plus populaire.

# Une nouvelle vie pour la place Billard



PLACE BILLARD A CHARTRES  
(Dessin d'Emile BOURSIER  
- 1890 -)

**I**nstallés aux nouvelles terrasses des cafés et restaurants de la place Billard, Chartrains et touristes pourraient rêver à l'histoire de ce lieu, qui fut le siège du pouvoir politique de Chartres sur un territoire s'étendant jusqu'à Châteaudun, Blois, Tours, Saumur et Mantes.

Probable emplacement de la garnison romaine des premiers temps de la colonisation, face à la bourgade gauloise située de l'autre côté d'un profond talweg<sup>1</sup>, il devint au X<sup>e</sup> siècle le siège du pouvoir civil, face au pouvoir religieux établi sur l'ancien site gaulois. Centre de la ville comtale au sud avec le château (ou Tour) de Thibaud, comte de Chartres, il s'opposait à la ville épiscopale au nord, avec la cathédrale et son cloître. Les évêques de Chartres y prêtaient serment aux comtes dans la chapelle Saint-Blanchard.

C'est là que s'appliquait la justice

des comtes, devant leur « Tour », tandis que celle de l'évêque s'appliquait au marché aux chevaux (rue des Lisses), comme le montre un jugement de 1531. Un ecclésiastique jugé pour homicide fut d'abord dégradé au marché aux chevaux puis mené aux prisons civiles pour y être jugé. On lui coupa le poing sur l'échafaud de la Tour, puis on le brûla vif au marché aux porcs. Quand l'hôtel des Trois Rois, face au château rue des Changes, devint l'hôtel de ville, le lieu rassembla entièrement le pouvoir civil.

Il ne s'en éloigna qu'avec la Révolution qui jugea le lieu trop marqué par l'Ancien Régime<sup>2</sup>. En 1790, on pensa aménager à l'emplacement du château une « place publique » semi-circulaire entourée d'immeubles aux façades et aux plans homogènes, autour d'une pyramide centrale sous laquelle serait installée une grande citerne commune. En 1817, après la démolition du châ-

teau et la vente de ses pierres par le maire Chevard, un marché aux légumes s'y installa. Les dernières traces du château disparues en 1836, la place, que de nouveaux plans firent rectangulaire, fut livrée en 1890, et les halles métalliques actuelles furent construites en 1899.

Juliette Clément,  
Présidente de la Société Archéologique  
d'Eure-et-Loir (SAEL),  
Directrice des publications  
SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet  
28000 Chartres, 0237369193  
sael28@wanadoo.fr - www.sael28.fr

*Légende :*  
*La place Billard lors de son inauguration en 1890 (fonds SAEL, cl. É. Anthoon).*

<sup>1</sup> Aux trois premiers siècles, avec la Pax Romana, cette distinction fut abolie et la ville s'étendit de part et d'autre du talweg. Aujourd'hui subsiste l'opposition entre quartier civil avec ses commerces et quartier dévot avec ses (anciens) couvents.

<sup>2</sup> Voir *Votre Ville* n° 77, 80, 82.

Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

# 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



## Inauguration du nouvel Office de Tourisme

# La Maison du Saumon a ouvert ses portes !

**I**naugurée par Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, le 18 décembre dernier, la Maison du Saumon est désormais ouverte au public.

Avec ce deuxième lieu d'accueil en cœur de ville, l'Office de Tourisme propose de nouveaux espaces à disposition des Chartrains, des touristes et des professionnels. Au rez-de-chaussée, le salon *Reflets de Chartres* a pour vocation la présentation et la valorisation des richesses touristiques, du patrimoine local et des activités de loisirs de la ville. Ce salon accueille une exposition permanente des atouts de Chartres.

Au premier étage, le salon *Guy-Nicot* présente des expositions temporaires. Il peut être loué pour accueillir expositions, expositions-ventes, réunions, séminaires, cocktails ou autres manifestations.

Les deux premières expositions : *L'Office de Tourisme au fil des années, de 1913 à nos jours*, jusqu'au 16 janvier.

*Chartres d'hier et d'aujourd'hui*, du 21 janvier au 20 février, l'histoire de Chartres en photos

Au second étage, le salon *Fulbert* est destiné à l'accueil de séminaires et réunions. Le service Chartres Congrès de l'Office de Tourisme a développé des prestations autour de l'événementiel professionnel et organise des congrès, des journées d'étude, des déjeuners de travail, mais aussi des anniversaires professionnels, des arbres de Noël... Equipée d'un ascenseur, la Maison du Saumon est entièrement accessible à tous.

**Renseignements**  
tél. : 02 37 18 26 26.



Joseph Fromont, Président, le Comité de Direction et tous les intervenants de l'Office de Tourisme de Chartres, vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010 et vous proposent d'explorer votre ville sous de nouvelles facettes.

## Visites guidées

# De nouveaux thèmes

**En janvier, découvrez Chartres autrement à travers les nombreuses visites guidées à thèmes, assurées par un guide de l'Office de Tourisme !**

**Samedi 9 janvier** : l'église Saint-Pierre et le quartier Saint-Hilaire, une balade en ville basse à la découverte d'un quartier historique.

**Samedi 16 janvier** : Chartres, le cœur de ville, pour remonter le temps et comprendre les grandes étapes de l'urbanisme chartrain en ville haute.

**Samedi 23 janvier** : Chartres d'hier et d'aujourd'hui, une promenade commentée sur les lieux incontournables de la ville qui se terminera par la visite de l'exposition de photographies *Chartres d'hier et d'aujourd'hui* dans le nouveau salon *Guy-Nicot* de la Maison du Saumon.

**Samedi 30 janvier** : Chartres au fil de l'eau : tertres, ponts et lavoirs, une visite incontournable pour tout savoir sur le précieux liquide du Moyen-Age à nos jours.

**Renseignements et réservation (obligatoire)** auprès de l'Office de Tourisme  
Place de la Cathédrale,  
tél. : 02 37 18 26 26  
ou [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)

**Passez un après-midi avec un personnage célèbre de l'Histoire de Chartres ! Une proposition à destination des associations et groupes de Chartres et d'ailleurs.**

Le service groupes de l'Office de Tourisme crée un nouveau programme autour des grands personnages de l'Histoire locale :

14 h : conférence sur un personnage.

15 h 30 : visite guidée de la ville sur les pas du personnage retenu.

17 h : goûter à la Maison du Saumon (salon *Guy-Nicot*) autour de spécialités chartraines (sablés de Beauce, limonade beauceronne...)

Parmi les personnages proposés : le Général Marceau, Jean Moulin, Henri IV...

Comme toujours, mais encore plus aujourd'hui, le service groupes s'adapte à votre demande pour créer un programme sur mesure. Contactez-nous !

Office de Tourisme de Chartres  
– Service Groupes  
Sylvie Nèrière / Caroline Marié  
tél. : 02 37 18 26 23  
ou [groupes@otchartres.fr](mailto:groupes@otchartres.fr)

Dans le guide Gallimard *Les patrimoines de France*

# Chartres en relief

**U**n nouveau guide Gallimard vient de paraître. Il traite du patrimoine remarquable de 126 villes de France. Avec, comme à l'accoutumée dans cette collection, une iconographie très raffinée et de magnifiques illustrations.

Quatre pages sont consacrées à Chartres, seule ville d'Eure-et-Loir sélectionnée, aux côtés de Amboise, Blois, Chinon, Loches, Tours et Vendôme, pour la Région Centre.

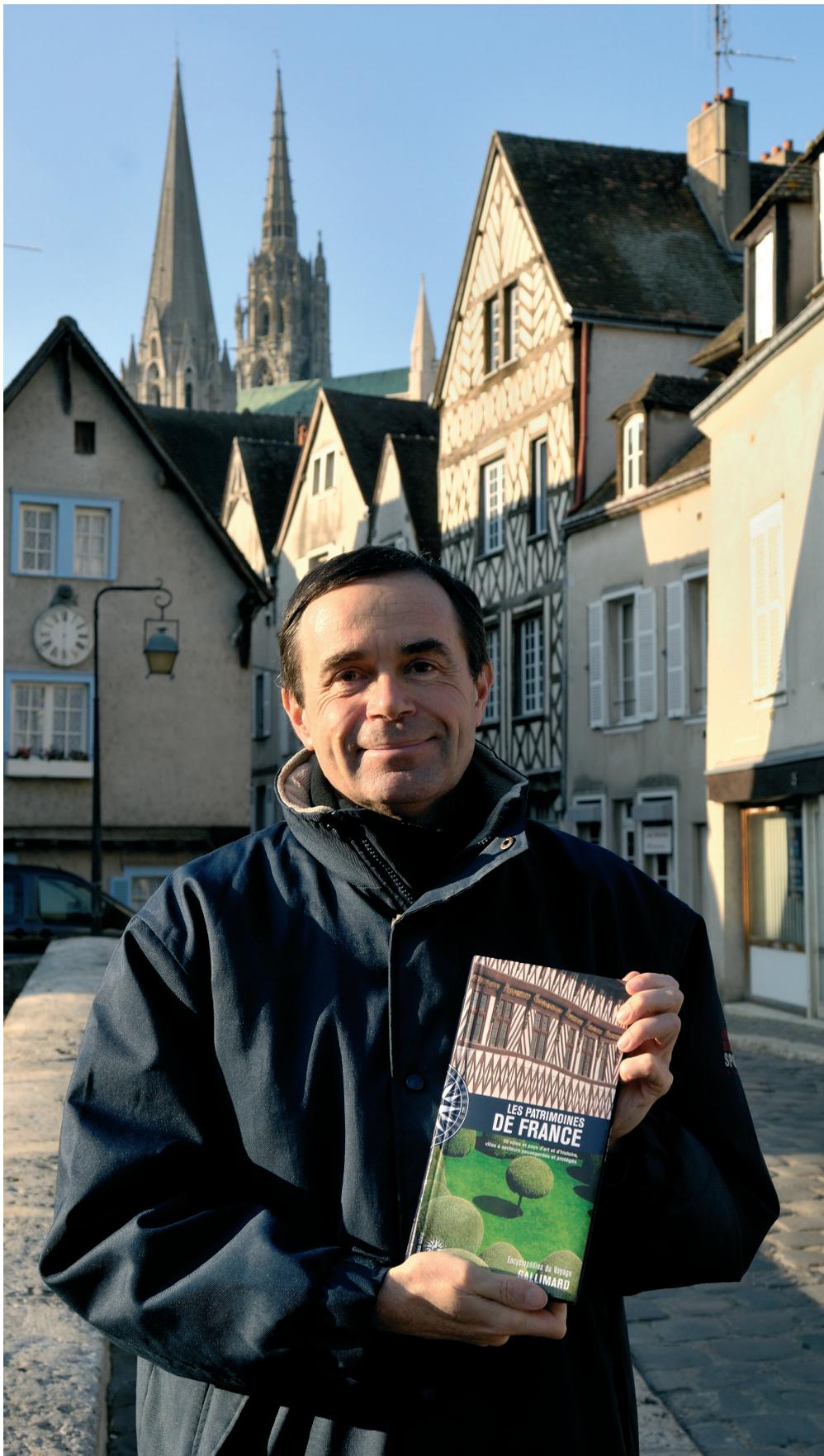
L'association *Les villes d'art et d'histoire à secteur sauvegardé*, à laquelle la ville de Chartres a adhéré en septembre 2008, a instigué la publication de cet ouvrage.

Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion de la ville, s'est chargé de la rédaction du chapitre consacré à notre ville, avec l'aide de Dominique Joly pour un focus archéologie : *« j'ai voulu mettre l'accent sur des aspects de la ville que nous n'avons pas l'habitude de voir. Montrer que Chartres est une ville vivante, dynamique et qu'il y a autre chose que la cathédrale. J'ai insisté sur le relief de Chartres, son archéologie, le développement de son urbanisation, ses activités autour des vitraux et du parfum. »*

Sous le titre *Acropole de la chrétienté*, l'élus présente trois chapitres : *deux mille ans d'urbanisme, les vues de la cathédrale un paysage à protéger, et la capitale de la lumière.*

A l'occasion du lancement national de cet ouvrage, un concours organisé dans Télérama a permis à une lectrice de Lorraine de gagner un séjour de deux jours à Chartres dont elle pourra profiter lors de la prochaine saison de *Chartres en Lumières*.

**Les patrimoines de France.**  
Edition Gallimard.  
[www.guides.gallimard.fr](http://www.guides.gallimard.fr)  
35€, en librairie.



# Les animations de la médiathèque

## EXPOSITION

du 6 janv. au 27 fév. 2010,  
Médiathèque l'Apostrophe

### Chartres en BD : 2 000 ans d'Histoire de France, de Autrikon à Chartres

**Scénario et illustrations  
Krzysztof S. JOSEF,  
conseil historique Roger Joly,  
scénographie Atocom**

Cette exposition en noir et blanc propose des planches originales, des agrandissements sur bâches, des silhouettes grandeur nature ainsi que des objets prêtés par la Maison de l'Archéologie. Elle met en scène une bande dessinée en cours de création.

Bien que cet album soit une œuvre de fiction, l'illustrateur a la volonté de reconstituer ce qu'aurait pu être Chartres au cours des siècles en s'appuyant le plus souvent possible sur les connaissances archéologiques actuelles.

C'est l'éditeur chartrain Atocom qui en assurera l'édition d'ici quelques mois.

*« Autrikon naît aux environs de 100 avant notre ère, sur les bords de la rivière de l'Autura, ancien nom de l'Eure. Au gré des invasions successives, la ville devient Autricum, puis Carnotes, et Chartes pour devenir au XIIe siècle Chartres.*

*Le choucas Krokam qui sert de guide au travers du labyrinthe de ces vingt siècles a réellement existé aux côtés de Roger Joly, historien local. »*

## EXPOSITION

du 5 janv. au 27 fév. 2010,  
Bibliothèque Louis-Aragon

### La bande dessinée en France aujourd'hui

Un panorama des différentes tendances de la création contemporaine vue par le Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image d'Angoulême.

## RENCONTRES

**Atelier BD avec Lepithec,**  
dessinateur et auteur d'une bande dessinée jeune public « José Lapin », lauréat du prix BD Boum 2009.

Le mercredi 20 janvier de 15 à 17 heures à la bibliothèque Louis-Aragon.  
Inscriptions préalables conseillées.

### Atelier BD interactif avec Messina et Lepithec

avec création numérique en direct d'une planche.  
Rencontre suivie d'une vente dédicace.

Le samedi 23 janvier de 15h30 à 17h30 à l'auditorium de l'apostrophe.  
Inscriptions préalables conseillées.

### En avant première

de la parution de la bande dessinée « 2000 ans d'histoire de France, de Autrikon à Chartres », vente -dédicace d'une planche de l'album et souscription pour des tirages limités.

Atelier de colorisation pour les enfants en présence de Krzysztof S. JOSEF.

Le samedi 30 janvier de 10h30 à 12h30 et de 15h à 17 heures à la médiathèque.

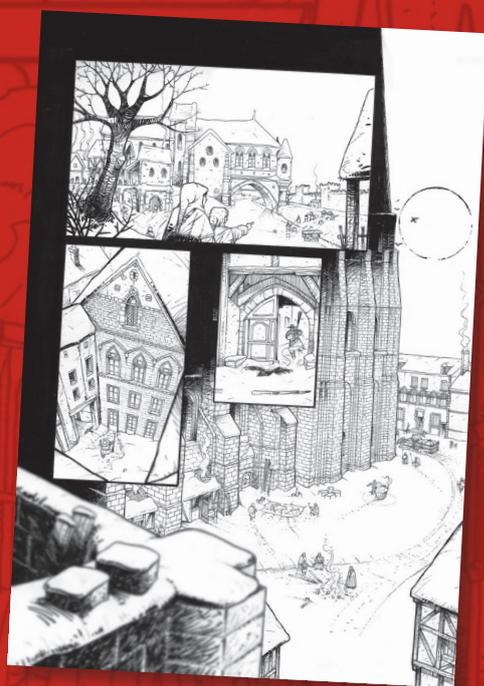
### De nouveaux ateliers multimédia à la médiathèque à partir de janvier 2010

Mieux chercher sur Internet ou comment apprendre à maîtriser les fonctionnalités avancées des moteurs de recherche et mieux filtrer l'information

Création de diaporama pour mettre en scène et présenter textes et images.

Personnaliser son Internet pour apprendre à mieux utiliser les outils du web 2.0 et accéder plus rapidement à ses informations préférées.

Prendre rendez-vous à l'espace multimédia de l'Apostrophe  
Tel 02 37 23 42 07.



Médiathèque L'Apostrophe  
1, bd Maurice-Viollette  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 23 42 00  
apostrophe@ville-chartres.fr  
www.bm-chartres.fr



# Au Théâtre de Chartres



## ▲ DIS-MOI NINA

Compagnie Méli Malo,  
dans le cadre des Gidouilles  
Poème dansé

Lundi 4 janvier à 15h30,  
mardi 5 janvier à 10h30  
et 15h30.

Tout public, à partir de 8 mois.

La compagnie Méli Malo, accueillie la saison dernière avec *Sable*, revient avec *Dis-moi Nina* une pièce mêlant théâtre, geste et musique. Le personnage principal en est le langage sous toutes ses formes : signes, sons, onomatopées, gestes, mots... Ici, il s'agit de jouer sérieusement avec les mots, leurs sens et leurs sonorités, de faire aussi partager le plaisir de goûter la poésie.

Un spectacle à la fois poétique et porteur d'émotions pour les petits, qui n'oublie pas les adultes en leur donnant l'occasion de se laisser aller eux aussi à rêver.

Tarif plein 12€,  
moins de 12 ans 7€.

## HOP LÀ! ÇA TOURNE

Compagnie Méli Malo  
Théâtre d'ombre

Jeudi 7 janvier à 10h30 et 15h30,  
vendredi 8 janvier 2010 à 10h30  
et 15h30.

Tout public, à partir de 8 mois.

Emma, petite fille toute de rouge vêtue et Mamé, grand-mère affectueuse et malicieuse, se retrouvent séparées par un mur de



papier. Cet obstacle va devenir un lieu d'échange propice aux jeux d'ombres et de lumières. Puis, «Hop là!», l'écran de papier se déchire et la rencontre des générations est enfin possible. Un spectacle poétique et lumineux.

Tarif plein 12€,  
moins de 12 ans 7€.

## STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE

Samedi 9 et dimanche 10 janvier.

Un des danseurs de la compagnie Jean-Claude Gallotta animera un stage de pratique autour du spectacle *Cher Ulysse*, une des chorégraphies phares des années 80.

Ce spectacle aura lieu le mardi 26 janvier à 20h30.

## ▲ INCERTAIN CORPS

Compagnie Point Virgule  
Danse

Mardi 12 janvier à 10h30 et  
15h30.

Tout public, à partir de 2 ans.

Après *Prendre l'air* en 2008, la compagnie Point Virgule revient au Théâtre de Chartres.

Quatre corps et la respiration du soufflet d'un accordéon racontent «un certain corps». Les trois danseurs et le musicien, rythmés par une composition originale de musique électronique, questionnent la façon dont nous vivons notre corps au quotidien, à travers nos perceptions, nos attitudes et nos actions. *Incertain corps* développe un regard ludique et poé-

tique sur la construction du très jeune enfant par l'appréhension de soi et de l'autre. Tarif plein 12€ et moins de 12 ans 7€.

### LEÇON D'ANATOMIE HUMAINE

Lundi 18 janvier à 19h30.

Conférence dansée et illustrée autour du corps et de son image, avec Carlo Locatelli.

Entrée gratuite.

### ▼ L'AMOUREUSE DE MONSIEUR MUSCLE

Michel Kelemenis

Danse

Mardi 19 janvier à 14h30 et 19h.

Tout public, à partir de 4 ans.

L'amoureuse découvre le corps de son Monsieur Muscle au travers d'une fantaisie ludo-anatomique. Des pieds, des bras, la peau... pour découvrir le corps humain, Michel Kelemenis nous raconte une belle histoire d'amour. Dans ce spectacle frais et plein d'humour, les spectateurs petits ou grands se laissent émerveiller par les courses-poursuites trépidantes et les portés saisissants. Tarif plein 12€ / moins de 12 ans 7€.



### ▲ ONE MAN STAND UP SHOW

Spectacle de l'homme seul debout, Patrick Timsit.

Humour

Vendredi 22 janvier à 20h30.

Patrick Timsit a pris une grave décision : il revient ! Seul en scène ! Lemmerdeur! Patrick Timsit a su s'imposer comme l'une des grandes figures de l'humour, avant de se faire une place de choix dans le paysage cinématographique français, non seulement en tant qu'acteur mais également réalisateur. Ce féroce croqueur de notre société et de tous ses travers reprend du service et ça devrait être explosif. « Fallait pas me réveiller! », clame-t-il. Après l'Olympia et une tournée au long cours, il fait une halte à Chartres. Les amateurs d'humour lisse et nombriliste peuvent passer leur chemin...

Tarif unique 30€.

### CHER ULYSSE

Jean-Claude Gallotta

Danse

Mardi 26 janvier à 20h30.

Au premier plan, en silence, une danseuse aux cheveux blancs. Elle répète quelques mouvements sous le regard du chorégraphe. Puis le studio, aux murs nus, s'ouvre à l'ensemble de la compagnie sous un plafond de néons. Tarif plein 22€ / réduit 15€ / moins de 12 ans 7€.



### ▲ EN ATTENDANT GODOT

Vendredi 29 janvier à 20h30.

« 1953 : Pièce d'avant-garde. 1956 : Pièce bourgeoise. 1961 : Spectacle officiel », ainsi résumait-on la carrière d'En attendant Godot il y a près d'un demi-siècle. Pièce unique surtout, qui, même cernée, refuse de se rendre : depuis sa création, on l'a qualifiée de nihiliste, de poétique, d'ennuyeuse, de choquante, de féroce, de révolutionnaire, et même de classique. L'absurde intemporel d'En attendant Godot plonge le spectateur dans un monde à la fois drôle et inquiétant. « Quant à vouloir trouver à tout cela un sens plus large et plus élevé à emporter après le spectacle, avec le programme et les esquimaux, je suis incapable d'en voir l'intérêt. Mais ce doit être possible », répondit l'auteur qu'on sommat de s'expliquer.

Tarif plein 22€ / réduit 15€ / moins de 12 ans 7€.

Renseignements

et réservations :

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles,

28000 Chartres

Tél. 02 37 23 42 79.

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr



# Au Théâtre Portail Sud

## ELLIOT, LE GLADIATEUR DE L'HUMOUR

*De Rémy Caccia et Eric Jenicot.  
Mise en scène de Rémy Caccia.*

**Tous les soirs du mercredi 20  
au samedi 23 janvier à 21h  
et le dimanche 24 à 16h.**

Elliot monte sur scène comme on entre dans l'arène. Une gueule incroyable, une générosité extrême, une dégaine rock n'roll qui captive et fait rire. On se dit qu'il y a dans ce mec là quelque chose à la fois de Mick Jagger et de Jerry Lewis.

## L'AMANTE ANGLAISE

*De Marguerite Duras.  
Avec Sylvia Bruyant et Brice Notin.  
Mise en scène de Sylvia Bruyant.  
Direction d'acteurs de Bruno Dairou.*

**Les 28, 29 30 décembre et 4, 5,  
6 janvier à 21h, et les dimanches  
31 janvier et 7 février à 16h.**

Pour écrire cette pièce, Marguerite Duras s'est inspirée d'un fait réel, un meurtre terrible commis par une femme à la fin des années 40. Elle nous donne à voir le face à face entre la criminelle, incapa-



ble d'expliquer ce crime qu'elle a avoué dès son arrestation, et son interrogateur, un journaliste ambitieux qui tient là une chronique judiciaire hors norme.

**Renseignements et réservations :**  
Tél. 02 37 36 33 06.  
[info@theatreportailsud.com](mailto:info@theatreportailsud.com)  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)



# Au Théâtre du Seuil

## NANO AND FRIENDS

**Samedi 30 janvier à 20h30.**

Arnaud Méthivier donne corps à un spectacle scénographié mélangant la chanson, le concert, le bal et l'opéra. Dans une ambiance farouchement joyeuse, on retrouvera Kent, le chanteur poète, Jamel, leader du groupe *Au p'tit bonheur*, Hervé Rigaud, guitariste com-

positeur, Catherine Estourelle, chanteuse lyrique.

**Tarifs : 7 € et 5 €.**  
**Théâtre du Seuil**  
Tél. 02 37 36 89 30.  
[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)  
<http://www.theatreduseuil.com>

# Au Théâtre de Poche



## ◀ EN CE TEMPS-LÀ, L'AMOUR

De Gilles Ségat  
Avec Pierre-Yves Desmonceaux

Vendredi 29 et samedi 30 janvier à 20h30.  
Dimanche 31 janvier à 17h00.

Un homme raconte à son fils, un souvenir lointain : à côté de lui, et durant les sept jours de train pour Auschwitz, un père enseignait à son fils de 12 ans la physique, Dieu, Spinoza, l'amour et le mariage, la mort et Mozart. « *Il s'efforçait, le pauvre, de faire tenir dans cette vie réduite tout ce qui aurait dû la remplir dans sa durée normale. Que son fils ait été le plus « homme » possible dans le court laps de temps qui lui était accordé.* »

Tarifs : 12€ et 9€.

## LES VENDREDIS HALEURS

Le Théâtre de Poche propose de venir écouter, autour d'un verre, des textes contemporains lus par des comédiens que vous connaissez bien.

Le 22 janvier dès 19h30, Jacques Kraemer lira un de ses propres textes, *Face de Carême*. Une pièce qui transpose dans l'univers d'un petit cirque forain la vie d'une compagnie théâtrale dans une province reculée.

Le 5 février, Marion Maret donnera une lecture de *La jeune fille suppliciée sur une étagère* de Akira Yoshimura. Une histoire où se mêlent érotisme, spiritualité et au-delà.

**Renseignements :**  
Théâtre de Poche,  
Abbayes St Brice, Chartres.  
Tel. 02 37 33 02 10.  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr  
www.tep28.com



## EXPOSITION

Du 4 janvier au 2 mars, le Théâtre de Poche reçoit l'exposition Bestiaire de Guy Coda. Une artiste pour lequel peindre est un besoin vital lui permettant de vérifier qu'il existe et de le dire au travers de gestes et de couleurs énergiques empruntées de souffrances et d'humanité.

Les rendez-vous du muséum

# Vercingétorix : mythe ou réalité ?



Mardi 2 février à 20 h 30  
par Christian Goudineau\*,  
professeur au Collège de France.

**D**epuis deux siècles, Vercingétorix est un personnage important de la vie politique et culturelle de notre pays : héros de romans et de drames, sujet de peintures et de sculptures, invoqué pour la défense de causes souvent contradictoires, mais avant tout symbole du patriote, de celui qui se sacrifie après avoir lutté les armes à la main pour la liberté de la Gaule. Dans la galerie des grands hommes de notre Histoire, les manuels scolaires lui ont accordé la première place. Aujourd'hui, si son rang est moindre dans les discours politiques, la bande dessinée continue de lui assurer une popularité... un peu équivoque.

Qui était-il en réalité, ou plutôt qu'en savons-nous réellement ? C'est à ces questions que le conférencier se propose de répondre, en retraçant la constitution du mythe, des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, en produisant et commentant tous les textes antiques consacrés à Vercingétorix, ainsi que les monnaies qui portent son nom, et en dressant un panorama archéologique et sociologique de son époque.

\* Christian Goudineau est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire des Antiquités nationales. Archéologue, historien mais aussi philologue, il a consacré plusieurs livres et de nombreux articles à la Gaule indépendante et romaine. Chez Actes Sud il a également publié *Le Voyage de Marcus* (2000 ; Babel n° 695), *Le dossier Vercingétorix* (2001) *L'Enquête de Lucius Valérius Priscus* (2004 ; Babel n° 788), *Unité 64* (2007), *Regard sur la Gaule* (Babel n° 836).

**Centre universitaire de Chartres,**  
21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres  
Stationnement au parking « visiteurs »  
Entrée libre dans la limite des places disponibles  
Renseignements :  
Muséum : 02 37 28 36 09  
& Centres.Sciences : 02 38 77 11 06.

Prochaine conférence : mardi 2 mars.  
**Les 60 ans de l'exploration spatiale.**  
Par Farida Mazouz, Université d'Orléans.

# Mots fléchés Places à Chartres !



	Place à colonne Ex place à grains		Perdra la boule Poser la clef Bordure		Rom Baudet Encore À lui				
							Pays-Bas Travail obligatoire		
	Exécutée Le chef y est								
			Avant Nam Attrapées					Sans effets	
Place en photo En formation	Conseillère Progresse	Peuplée de Spamoniens							Couleur Forme d'un scalène
							Bas de gamme Place en bas.		
Neigre en a une Place à jets					Vieilles habitudes		Rouge à Aden Sans ajouts		
			Engrais Championnes						Moitié
multiples fois. Trempée 2000 romain						Fortifia Fin de journée			
					Sn Pas fine				
		Licier De la panse							« VOTRE VILLE » Janv. 2010
Change 1/2 père Arme à feu	Argile rouge			©JFR 2009		Petite route			Grandet pour Balzac
							Très léger	Presqu'élu !	
		Premier anglais Place d'ici		Saupoudra en blanc Oncle					
Pige Songea Initiales d'ici Futal	Presque ému. Lac		Éculées					Soldat Comme le bison !	
			Divinité		Entrepren		À dix sous !		
			Trouble Sur Tille				Première page Marré		
Avancerais Monnaies de Rio					Inséré				Meilleurs vœux à toutes et à tous...
			Désa- vouées						

Solution des Mots Fléchés le mois prochain.

# À Doussineau



## PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

**Samedi 16 janvier à 14h30.**

L'association Anaïs avec une petite troupe amateur de personnes handicapées, accompagnée par Willy Negre de l'association *Stop Théâtre*, montre que les situations de maltraitements touchent d'autant plus que l'on est vulnérable. Les comédiens jouent de petites scénettes puis recommencent en invitant le public à intervenir.

**Théâtre du Forum.**

Entrée libre sur  
réservation, tél. 02 37 33 30 80.



## ▲ LE JOUEUR DE FLÛTE

*La Madeleine Musicale.*  
Avec François Lazarevitch  
(flûtes et cornemuses)  
et François Cornu (piano).

**Dimanche 24 janvier à 17h.**

Une *Madeline* au goût non pas classique mais traditionnel, voire de terroir. François Lazarevitch, accompagné de François Cornu, explore cornemuses et flûtes baroques dans des répertoires variés s'étalant de la musique française du XVIII<sup>e</sup> siècle à la chanson traditionnelle.

**Tarifs : 7€ et 5€**

**Scolaires sur réservation,  
3€, le lundi 25 à 9h30 et 10h30.**  
Renseignements et réservations  
tél. 02 37 23 41 42  
et 02 37 88 45 13.

## ▲ LE GRAND WEBZINE

**Samedi 13 février dès 20h.**

Talk show en direct animé par Claude Theil pendant plus de deux heures. Des reportages, des invités, des artistes locaux, des fictions, comme le film réalisé par les jeunes de Beaulieu... une façon dynamique de montrer que nous avons, à Chartres « d'incroyables talents ». A l'occasion de ce JT décalé, disponible sur le site de la Ville de Chartres jusqu'à sa prochaine édition, l'équipe du *Grand Webzine* est à la recherche de toutes activités, créations, passions, collections inattendues ou originales pour réaliser des reportages.

**Tarif : 3€**

**Renseignements  
tél. 02 37 23 41 42  
et 02 37 88 45 13.**



# Devenez PARTENAIRE

des événements  
de la VILLE de Chartres

Devenez acteur  
des événements  
organisés par la Ville :

- Chartres en lumières
  - le salon des associations
  - les animations de Noël
  - la patinoire
  - la balade semi-nocturne
- et bien d'autres manifestations....

Contactez *Hylde Lozach Leprince*  
au service promotion :  
**02 37 18 47 93**,  
[hylde.lozach-leprince@ville-chartres.fr](mailto:hylde.lozach-leprince@ville-chartres.fr)

# Chartres

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES

Scénographie Xavier de Richemont - Photo François Delauney

L'Orchestre d'Harmonie Municipale

# Une formation prestigieuse



Avec l'Harmonie municipale on est loin du cliché de la simple fanfare. Ce groupe de 60 musiciens peut interpréter les plus grands compositeurs classiques avec maestria.

Trop souvent considérés comme des musiciens de cérémonies protocolaires, les « harmonistes » de Chartres veulent en finir avec une image trop restrictive de leur talent. « *Nous ne sommes pas une formation destinée à jouer uniquement devant les monuments aux Morts* », proteste Claude Beslé, le président de l'Harmonie municipale, « *nous donnons trois ou quatre concerts par an, à la cathédrale ou même à l'étranger, avec un répertoire étendu et divers, du classique au jazz en passant par le contemporain, et le religieux, associant des*

*solistes ou des ensembles totalement inattendus, par exemple avec un harmonica ou une cornemuse.* »

La soixantaine de musiciens de l'harmonie municipale en a apporté la preuve en musique lors des deux soirées de décembre au cours desquelles huit à neuf cents personnes sont venues les écouter. Associés à l'Orchestre Symphonique de Chartres, ils ont interprété symphonies classiques et musiques de film. Autre moment fort, l'interprétation de Gounod avec 150 choristes et l'organiste Patrick Delabre, lors de la messe de Sainte-Cécile, a marqué les annales.

## À l'Arc de Triomphe

René Castelain dirige la formation chartreuse depuis 1997. Cet ancien chef de la musique de l'Air de Paris, également profes-

seur d'écriture musicale, perpétue une tradition de chefs de musique militaire depuis la fusion, en 1956, de la Fanfare municipale et de l'Harmonie Saint-Ferdinand pour devenir l'Harmonie municipale. « *Nous nous réunissons une fois par semaine pour les répétitions, dans l'ancien site du lycée Marceau. L'effectif varie mais une vingtaine de musiciens constituent le noyau inamovible de la formation. Les jeunes vont et viennent en fonction de leurs lieux d'études. Actuellement, nous recherchons des joueurs de basson et de percussions.* »

Pour preuve de la qualité artistique de l'Harmonie municipale, les musiciens chartreains sont invités tous les deux ans à animer la cérémonie de ravivage de la flamme, le 14 juillet, sous l'Arc de Triomphe.

Renseignements  
tél. 06 26 86 27 94.

Au 12<sup>e</sup> Festival Carré d'As Jeunes Talents

# Un hommage à Chopin et Schumann

**L**e Festival Carré d'As Jeunes Talents, organisé par l'association *Elixir*, offre depuis douze ans aux mélomanes l'occasion de découvrir de jeunes musiciens dont le talent exceptionnel présage d'une carrière internationale. Il est parrainé cette année par la pianiste Jacqueline Bourges-Maunoury.

Sous la direction artistique du pianiste François Cornu, quatre concerts seront donnés à Chartres, Dreux et Epernon, avec un hommage à Chopin et Schumann, à l'occasion du bicentenaire de leur naissance.

**Les vendredi 15 et samedi 16 janvier à 20 h 45** au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, les pianistes Christophe Alvarez, Ian Barber, Tomohiro Hatta et Martin Surot rendront hommage à Chopin, à travers ses œuvres les plus marquantes : ballades, polonaises, barcarolle, sonate, fantaisie, études, nocturnes, mazurkas...

Comme l'an passé, les talents locaux pourront s'exprimer lors d'un concert, à 17 h, dénommé *Allegretto* qui accueillera de brillants élèves du Conservatoire de Chartres (Entrée libre pour ce concert).

Le Festival se prolongera le 17 à Epernon et le 23 à Dreux.



Réservations :  
Office de Tourisme  
de Chartres  
02 37 18 26 26 et  
fnac.com

Prix des Places :  
12 euros, 7 euros  
pour les moins  
de 25 ans  
et demandeurs  
d'emploi.



Les rencontres d'Albert Blanchard

## Otar Iosseliani et Bulle Ogier

Otar Iosseliani est un cinéaste géorgien travaillant en France ; Il est né le 2 février 1934 à Tbilissi. Ses films, très particuliers sont muets, habités de nostalgie, et de désespoir amusé. On est proche de l'univers de Tati, mais son univers à lui est beaucoup plus vaste.

Rencontrer Otar est une chance, tourner avec lui, un vrai bonheur. De nombreuses distinctions jalonnent sa carrière : prix spécial à la Mostra de Venise en 1989 pour *La lumière fut*, le prix Louis Delluc pour *Adieu plancher des vaches* en 1999, l'ours d'argent au festival de Berlin pour *Lundi matin* en 2001. D'une sensibilité et d'une poésie rares *Chantrapas*, son dernier film



tourné en grande partie en Géorgie, et à Paris, sortira en 2010. Lors du dernier jour de tournage, au cinéma les Ursulines j'ai eu le

plaisir également de rencontrer Bulle Ogier, une grande dame du théâtre et du cinéma de Rivette, chaleureuse et sympathique.

## Bertrand Tavernier

Turner avec Bertrand Tavernier, un rêve que je ne pensais pas réaliser ! « Il faut y croire » comme disait Jovet. C'est à Blois, au château, pour le tournage de *La Princesse de Montpensier*, son nouveau long métrage, que je rencontre Bertrand Tavernier, l'un des derniers grands du cinéma français. Très abordable, comme son producteur.

Je retrouve aussi Mélanie Thierry qui était venue tourner à Chartres *Ne m'appelle plus BB*.

Gaspard Ulliel (César du meilleur espoir en 2005), Grégoire Leprince-Ringuet et Lambert Wilson font aussi partie de la distribution.



## Juliette

A l'inverse du bon vin, Juliette est à consommer sans modération. « Seule en scène », avec ses musiciens, son nouveau tour de chant est un régal : une voix, des textes, un humour décapant. Sans aucun doute une des grandes de la chanson française. *L'homme à la moto* façon tango est un grand moment !

Avec Jean-Pierre Coffe, venu en spectateur et ami, nous sommes allés l'embrasser et la féliciter.



Les Enfants du Paradis

## Festival Télérama

Du 20 au 26 janvier

Dans le cadre du Festival Télérama, les places pour les films sélectionnés ne coûtent que 3€ sur présentation du pass Télérama.

Selection :

*Adieu Gary*, merc 14h, jeu 20h, vend 22h10, sam 18h15, dim 16h15, mar 20h.

*Harvey Milk* (VO,) jeu 14h, sam 22h15, lun 20h.

*Mary et Max* (VO), merc 15h45, jeu 14h, dim 20h20, lun 22h15, mar 20h20.

*Non ma fille tu n'iras pas danser*, merc 17h45, sam 16h, dim 14h, lun 20h.

*Still Walking* (VO), merc 16h15 et 19h45, jeu 14h, ven 19h45.

*Un Prophète*, jeu 19h30, sam 16h15 et 21h45, mar 13h45.

*Vincere* (VO), merc 22h, jeu 19h45, ven 14h et 19h45.

*Welcome*, vend 14h, sam 20h, dim 18h, lun 14h, mar 21h45.

Le coin des philatélistes

# Chaim Soutine

## (1893-1943)

Juif né en Lituanie, ce peintre tourmenté et sensible a vécu cinquante ans dans l'inquiétude. L'un de ses havres de paix était près de Chartres, à Lèves.



**I**l a attiré la foule internationale à Chartres, en 1989, lorsque le musée des Beaux-Arts lui consacra une brillante exposition. Il a peint ici *Les escaliers de Chartres*, *La cathédrale*, *Les peupliers des Grands-Prés* ; une vision certes

déformée mais emplie de lumière où l'inquiétude se mêle à l'émotion.

Du côté de la philatélie c'est beaucoup plus serein. Une valeur postale représentant une *Fille en bleu* a été émise en 1974. C'est en Israël qu'il faut aller la chercher, et dans les catalogues sous le numéro 548. Comme sur la majorité des émissions de ce pays, les bords de la feuille de timbre sont imprimés. On y lit des renseignements, souvent bilingues, sur la valeur en question. Les collec-



tionneurs appellent cela des *tabs*. Cette bandelette, tabs, attachée à un timbre (comme sur l'enveloppe premier jour) apporte toujours une sensible plus-value. Donc, ne vous précipitez pas ! Pas de séparation intempestive ! Vous auriez commis l'irréparable...

**Cercle philatélique chartrain**  
**Jean-Francis Ressor**  
 Tél. 02 37 28 45 74  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)

## Au Compa du 13 au 17 janvier

# Les 4<sup>es</sup> Rencontres Cinématographiques

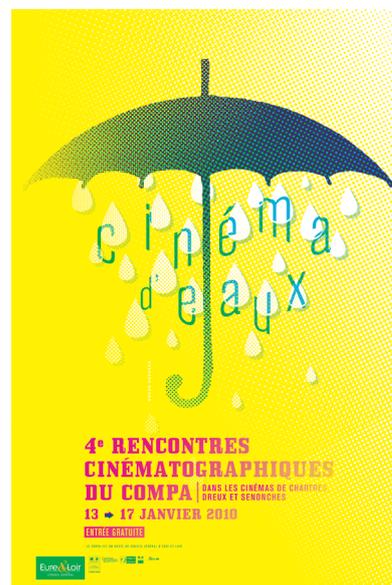
**L**es 4<sup>es</sup> Rencontres Cinématographiques du Compa à Chartres se dérouleront du mercredi 13 au dimanche 17 janvier dans les cinémas de Chartres, Dreux et Senonches. Gratuites pour tous, les Rencontres proposent cinq journées de projection avec plus de 30 films (dont 10 destinés au jeune public), assortis d'interventions de spécialistes historiens, scénaristes et professeurs, sur la thématique de l'eau et de son rôle déterminant pour l'Humanité.

De *l'arroseur arrosé* de Louis Lu-

mière à *De l'eau tiède sous un pont rouge* du réalisateur Shohei Imamura, l'eau n'a cessé de fasciner les cinéastes les plus divers. A cette dimension de leurs œuvres, les Rencontres du Compa entendent rendre hommage.

Tragique, symbolique ou esthétique, l'eau se fait source de fantasmes dans laquelle se mêlent magie, érotisme et fantastique.

**Renseignements**  
 tél. 02 37 84 15 10.  
[publics-lecompa@cg28.fr](mailto:publics-lecompa@cg28.fr)  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)



## Au Musée des Beaux-Arts

# Histoire de papier

Jusqu'au mois d'octobre, les enfants peuvent découvrir au Musée des Beaux-Arts, dans le cadre du Musée des enfants, l'exposition *Histoire de papier*. Ils découvrent les supports qui servaient à graver et écrire avant l'invention du papier. Dans un espace tactile adapté aux mal voyants, ils apprennent à différencier les différents types de papiers et leurs usages pratiques ou artistiques. D'autres surprises les attendent également comme une salle avec tables, affiches, papiers et murs prêts à être décorés...

Musée des enfants, jusqu'en octobre 2010.



## Artisanat du Bagne

À travers l'exposition *Artisanat du Bagne*, le Musée des Beaux-Arts se sert de ces quelques objets fabriqués avec les moyens du bord dans ces endroits aujourd'hui disparus pour mettre en relief la mémoire d'un monde infernal. Des productions étonnantes, satyriques, belles ou laides mais toujours émouvantes.

Jusqu'au 21 février.  
Musée des Beaux-Arts  
29, cloître Notre-Dame.  
Tél. 02 37 90 45 80.



## Au Prieuré Saint-Vincent

# Donnez corps

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, le peintre Marie Taklanti et le sculpteur Mounir Chaïbi proposent *Donnez Corps*, une exposition où leurs arts se croisent autour de l'image du corps. Deux regards engagés et deux matières confrontent leur pratique et partagent la même démarche de l'image du corps en dialogue.

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, les samedis de 10h30 à 18h30,  
les dimanches de 14h à 18h30,  
les vendredis 8 et 22 de 14h à 18h30.

Renseignements :

Marie.taklanti@free.fr ou 06 86 91 47 85.

Mounir.chaibi@hotmail.fr ou 06 28 35 04 11.

## EXPRESS SANTÉ

### RÉSEAU SANTÉ OUTABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : samedi 9 janvier à 11 h, mardi 2 février à 17 h 30, jeudi 11 mars à 17 h 30.

Renseignements RST28  
tél. 02 37 30 31 05.

## EXPRESS SOCIAL-FAMILLE

### ALLO INFO FAMILLES

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

Solution des mots fléchés du numéro de décembre	S	P	B	E	T						
	D	I	E	U	D	O	N	N	E		
	M	B	O	U	I	F					
	P	I	C	L	I	N					
H	P	A	L	M	E	H	L	A			
M	U	S	A	R	A	I	G	N	E	A	N
B	L	E	R	I	O	T	R	U	G	I	
D	E	L	A	R	C	I	N	S	E	S	
R	E	L	I	E	E	U	R	I	M		
G	T	A	N	N	E	E	N	E	E		
A	L	E	S	A	G	E	S	I	E	N	
A	S	G	I	P	A	N	S	E	S		
T	A	E	N	D	I	V	E	R	I		
C	H	U	T	K	O	L	A	A	V	E	
V	A	R	E	G	O	R	Q	U	E	S	
M	A	U	N	O	U	R	Y	G	M	T	
D	A	N	S	I	R	E	E	E			
M	E	N	U	E	L	O	E	N	S		
H	A	R	D	I	E	S	S	E	S	T	

## COMMENT PASSER LE BAFA ?

Mercredi 25 janvier, à partir de 14h, le BIJ propose un atelier sur le BAFA et le BAFD, animé par un conseiller de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Toutes les informations sur les coûts de la formation, le calendrier des stages, les adresses des centres de loisirs et de vacances, ainsi que les offres de job dans le secteur de l'animation.

Rendez-vous au  
Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles  
28000 CHARTRES  
Tel: 02.37.23.42.32  
Bij28@ville-chartres.fr  
www.ville-chartres.fr  
rubrique «jeunesse»

## EXPRESS ACTIVITÉS

### CRÈCHE DE LA CATHÉDRALE

Elle est visible jusqu'au 3 février, au rez-de-chaussée de la tour Sud.  
Rectorat tél. 02 37 21 59 08.

### CLUB DE FIL EN AIGUILLE

Broderie à points comptés.  
Réunions le jeudi après-midi, salle Jeanne d'Arc, 9 rue du Grand-Faubourg.  
Renseignements  
tél. 06 80 33 84 43.

### STAGE PEINTURE À L'HUILE

L'association Rechèvres Bas-Menus organise un stage de peinture à l'huile, animé par Pierre Guillon, les 12, 13 et 14 février à la MPT de Rechèvres.  
Renseignements et inscriptions  
tél. 02 37 21 33 76.

## EXPRESS CULTURE

### CINÉ CLAP

12 janvier : *Arsenic et vieilles dentelles* de Franck Capra (USA- 1944).  
Auditorium de la médiathèque.  
20h30.

### CONNAISSANCES DU MONDE

12 janvier : *La Russie autrement* de Michel Drachoussoff.  
2 février : *Vietnam, pays des dix mille printemps* de Patrick Moreau.  
Cinéma Les Enfants du Paradis, 14h15 et 19h45.  
Renseignements tél. 02 37 88 19 30.

### CLUB INNER WHEEL

Une pièce de théâtre sera donnée le 15 janvier à 20h30 dans l'amphithéâtre de la Chambre d'Agriculture (rue Dieudonné-Costes), avec les acteurs du théâtre Portail Sud, au profit du foyer pour femmes *Le Bercail*.  
25€, suivi d'un cocktail.  
Tél. 02 37 30 19 31.

### CONFÉRENCE

23 janvier, de 16h à 18h.  
Abbayes de Saint-Brice. Thème : la thérapie de la sophro-analyse.  
Organisée par l'association Gomdé.  
Renseignements tél. 02 37 30 72 92.

### AU CINÉMA LES ENFANTS DU PARADIS

Projection suivie d'une discussion avec le réalisateur : *La Domination Masculine*, de Patric Jean.  
Mardi 19 janvier à 20h15.

# BONNE ANNEE BONNE ANNEE 2010

## Meilleurs vœux pour 2010

En ce début d'année, nous espérons que vous avez passé de joyeuses fêtes, entourés de vos proches.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2010, de santé, de bonheur et de réussite.

Dans un environnement économique, social et financier encore troublé, nous souhaitons que les premiers signes de frémissement de l'économie se traduisent rapidement en emplois, notamment pour notre bassin de vie chartrain.

Nous tenons à vous assurer du soutien de notre équipe, de son engagement à vos côtés et de notre volonté déterminée de participer à la construction de projets porteurs d'avenir pour toutes les générations.

Lucie M'Faddel, Eric Chevée

## 2010 : Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



Le 18/12/2009 : un sans-abri découvert mort « probablement de froid » à Châteauroux. L'année 2009 termine comme elle avait commencé : plus de 300 décès par an ! Comment notre société peut elle laisser des personnes vivre et mourir de froid dans la rue ? Un jour, la situation familiale change, le chômage et la vie bascule... Personne ne fait le choix de l'ex-

clusion et de la pauvreté. Personne n'est à l'abri.

A Chartres, le problème de l'hébergement d'urgence ne peut se traiter qu'au niveau de la ville seule. Il doit se traiter au niveau de toute l'agglomération. Mais pour ça, il faut que nos élus dépassent leurs clivages politiques. Pour ça, il faut que notre représentant de l'Etat joue un rôle de fédérateur. Seule façon d'avancer pour le bien commun. « *Les petits, les pauvres n'ont pas à être objet de polémique. C'est eux la priorité.* » nous le rappelait monseigneur Pansard, évêque de Chartres.

Alors à l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que nos élus, nos représentants honorent leur fonction et nous montrent la voie de la raison.

Et à vous qui lisez ces lignes :

**Que cette année nouvelle vous apporte tout ce que vous désirez ; qu'elle vous réserve des bonheurs inattendus.**

**Meilleurs vœux pour 2010 !**

**Nadège Gaujard  
nadege.gaujard@gmail.com**

## Garder l'espoir.

Les élus socialistes et républicains vous présentent leurs meilleurs vœux, de bonheur et de santé, pour cette nouvelle année.

2010, malgré les affirmations du gouvernement, sera malheureusement difficile pour beaucoup d'entre nous. Le chômage, la précarité vont encore s'aggraver.

Pour réduire le déficit du budget de l'Etat, des coupes sombres seront faites dans les budgets de solidarité, nécessaires aux plus fragiles et aux classes moyennes.

Les collectivités territoriales, quand elles sont gérées par la gauche, sont de vrais boucliers sociaux, contre les mesures injustes du gouvernement (suppression de la prime à la cuve, remboursements des médicaments, report de la Taxe Professionnelle sur les ménages, au travers

de l'augmentation programmée des impôts locaux et fonciers...).

Cette année, les Chartrains devront payer plus cher les services de la Ville, entre autres, comme nous l'avions prévu, les parkings...

Au niveau municipal, nous pensons qu'il aurait été plus adapté en cette période de crise, de faire des efforts en direction des investissements à caractère social, certes moins voyants, moins « *tape-à-l'œil* », mais bien plus profitables à la majorité des Chartrains, pour qui la priorité est de trouver un emploi stable, de se loger, et de se soigner !

Notre priorité aurait été de stabiliser les prix des services municipaux, d'aider les jeunes à la recherche d'un logement en n'augmentant pas le loyer des habitats à caractère social, de créer un dispositif de caution solidaire pour faciliter l'accès au logement ou un micro-crédit social, dé-

velopper l'accompagnement scolaire, d'aider les plus âgés, de démocratiser les accès aux loisirs et à la culture. Une Ville pour tous où il fait bon vivre ensemble.

La majorité municipale a fait le choix du béton, des grands boulevards (qui se dégradent vite !), d'une Ville ripolinée... au mépris de ses habitants et des commerçants : un coup de peinture qui ressemble souvent à un fard pour cacher la misère et l'incapacité à trouver des solutions durables.

Nous aurions aimé pouvoir compléter nos vœux avec nos souhaits de « *prospérité* », mais restons lucides : pour la majorité d'entre nous, là n'est pas l'urgence !

Les élus socialistes et républicains.

Pour nous joindre :  
elus.sr.chartres@gmail.com

## 2010 à Chartres : un certain bonheur de vivre.

A l'aube de la nouvelle année, la majorité municipale a le grand plaisir de vous offrir ses vœux, de santé, de prospérité et de bonheur de vivre.

Votre santé, nous nous en sommes occupés, quand nous avons exigé et obtenu de l'Etat au plus haut niveau l'ouverture d'un centre de vaccination au cœur de Chartres, là où convergent les moyens de transports qui vous permettent de vous déplacer.

La prospérité, c'est chose osée d'en parler en temps de crise, même si chacun voit bien que le bassin d'activités chartrain est moins touché que d'autres.

Nous essayerons de contribuer à faire aussi bien en 2010. Voilà pourquoi nous avons voté un montant record d'investissements. 35 millions d'euros ! Cet argent représente des travaux et des services pour les entreprises, et du travail pour leurs employés. Et nous le ferons en baissant les taux des impôts locaux, comme nous le faisons depuis neuf ans consécutivement.

Nous pensons aussi aux plus déshérités : le CCAS met en place un système d'hébergement provisoire. Et comme il n'est pas d'urgence que par grand froid, cette capacité nouvelle d'aider les Chartrains en détresse sera mise en place toute l'année durant.

Et le bonheur, me direz-vous ? Rassurez-vous, nous n'avons ni tentations, ni alliances totalitaires comme certains, et il ne nous revient pas de faire votre bonheur qui reste votre affaire en toute liberté.

Mais notre bonheur à nous, c'est de lire dans les chiffres combien vous

adhérez à nos projets quand ils deviennent réalités : 400 000 entrées au complexe cinématographique, 23 000 abonnés à la Médiathèque et le cap des 100 000 entrées au Parc Aquatique-Patinoire franchi avant Noël !

Nous vous remercions donc de cette forme sympathique de plébiscite, et nous formons des vœux pour que l'année prochaine encore votre plaisir et vos joies rencontrent nos réalisations.

Et 2010 devrait être emblématique à cet égard, avec l'ouverture en septembre du nouveau groupe scolaire Beaulieu-Les Petits Clos. Ce sera un équipement de nouvelle génération pour la nouvelle génération et leurs familles. Car ce projet rassemble tous les symboles de renaissance : l'enfance, l'éducation, le développement durable, le renouvellement de tout un quartier où locataires et propriétaires se côtoieront désormais de plus en plus...

Nous formons enfin des vœux pour que cette adhésion collective dont nous vous remercions se transforme toujours davantage en ambition collective, à l'image de ces sportifs chartrains qui terminent l'année en bonne place, avec le désir que l'on sent chez eux de porter plus haut notre pavillon.

Merci donc à tous de nous donner envie de faire chaque jour davantage pour votre ville, et que cela vous aide à rendre votre vie meilleure.

Nous avons besoin de votre énergie : c'est le seul carburant de la nôtre, et c'est le vœu que nous formons pour 2010.

Et pour Chartres !

**Le groupe des élus  
de la majorité municipale**

**Déclarations de Travaux déposées**

M RUELLE THIERRY	2 RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT CHAUFFERIE
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	RUES CORROIERIE ET SAINT ANDRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME COISSAC - LACHAUD	22 RUE SAINT LUBIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME VANBELLE MONIQUE	3 RUE HELENE BOUCHER	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M CHARRON ALAIN	30 RUE RENOUARD ST LOUP	RENOVATION DE TOITURE ET RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	RUES DES ECUYERS / SAINT EMAN	CONSTRUCTION D'UNE FONTAINE SUR DOMAINE PUBLIC
MME NICOLE YOLANDE	1 RUE DES JUBELINES ET 5 RUE TRAVERSIERE SAINT JEAN	REPLACEMENT DE VOLETS ET RENOVATION DE LA CLOTURE
M PERROT JEAN	24 RUE PHILIPPE DESPORTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M GASSELIN NICOLAS	27 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
JBJ - MONSIEUR ZHANG FU-XI	1 RUE NICOLE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M GENTY PHILIPPE	11 BIS RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES METROPOLE	TERTRE SAINT NICOLAS	RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EP
M MME BADETS LUCIEN	82 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	REPLACEMENT D'UN PORTAIL SUR RUE
M MME RABOIN PRINCIPAUD	33 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT D'UNE PORTE GARAGE ET RAVALEMENT DE FACADE
M GARNIER YVES	42 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MME ROUANES - FONDRILLON	13 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT DE FACADE - POSE DE VOLETS ET MISE EN PEINTURE
M PFLIGER ARNAUD	6 RUE DU CHEMIN DE FER	CREATION D'UN PORTAIL SUR RUE
M CHRETIEN JEAN DANIEL	13 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
M MME COLAISSEAU BERNARD	21 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASIS DE TOIT
M GAUTHIER JEAN LUC	20 RUE DU PETIT CHANGE	RAVALEMENT DE FACADE
M DEBAIN FRANCOIS	49 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M MALET ALAIN	28 BOULEVARD CHASLES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI LE NAUTILUS	24 RUE CHANZY	TRAVAUX DE COUVERTURE ET RAVALEMENT DE FACADE
MME NEVEU PASCALE	43 RUE HENRY DUNANT	INSTALLATION DE CABANE DE JARDIN ET AUVENT
BUT CHARTRES	AV. DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M PICOL DENIS	43 RUE DES ROULIERS	TRAVAUX D'EXTENSION
SOEURS DU BON SECOURS	11 RUE SAINT MAURICE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

**Déclarations Préalables délivrées**

SARL DIX NEUF	3 ET 5 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M GERNEZ	55 RUE DE REVERDY	DIVISION PARCELLAIRE
MME LAYE CATHERINE	1 PLACE JEANNE D'ARC	MODIFICATION DE FACADE
M BOUCHEREAU SERGE	128 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M FLEURY GERARD	31 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET TRAVAUX DE CLOTURE
SCI TERTIAIRE - M LAUDET	29 RUE BROSOLETTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M PERRUCHET PASCAL	79 81 RUE SAINT BRICE	DIVISION PARCELLAIRE
AGENCE AVENIR HL IMMOBILIER	24 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME DORE MADELEINE	1 RUE DE LA CONCORDE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
SA FONCIA BRETTE	50 BOULEVARD DE LA COURTILLE	RAVALEMENT DES FACADES OUEST ET NORD
MME HUBERT ODETTE	80 RUE DU BOURGNEUF	RAVALEMENT DU PIGNON SUR RUE

SARL LAUNAY ARTOIT	5 BOULEVARD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE COUVERTURE
ANN'NAT - MME CABARAT ANNE	21 RUE DU SOLEIL D'OR	RENOVATION DE FACADE
SCP BALASTRE & AUTRES	36 RUE BROSOLETTTE	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX
MME NARDOLINI CHRISTELLE	6 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M DAVIS LOUIS	6 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	TRAVAUX DE COUVERTURE
M COUTEAU JACKY	60 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M QUEMENEUR FABRICE	76 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	SURELEVATION D'UN MUR DE SEPARATION MITOYEN

### Permis de Construire déposés

LE CLOS DU PARC M. JUILLARD	36 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
STE DES COURSES HIPPIQUES DE CHARTRES	12 RUE JEAN MONNET	INSTALLATION BOXES ET STALLES POUR CHEVAUX (PC MODIFICATIF)
M TOURNAIRE LOUIS	88 RUE DES PERRIERS	CONSTRUCTION D'UN DOUBLE GARAGE (PC MODIFICATIF)
M MME CORDIER - LAGARD	RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE (LOT 2)	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	11 ET 13 RUE RENE CASSIN	REAMENAGEMENT DE BATIMENTS INDUSTRIELS
M MME GASSE THIERRY	16 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'EXTENSION
M CHASSERANT JEAN PIERRE	3 IMPASSE DU HAMEAU DES JUBELINES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA

### Permis de Construire délivrés

SCCV DOM. DE LA CLOSERAIIE	RUE HUBERT LATHAM	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
SA SAROS	AVENUE FRANCOIS ARAGO	CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT (PC MODIFICATIF)
M LORILLARD PIERRE	15 BIS RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
FINANCIERE M D	6 ET 8 RUE SAINT MICHEL	RESTRUCTURATION ET REHABILITATION D'UN BATIMENT
M MORIN ALEXANDRE	5 BOULEVARD CLEMENCEAU	RESTAURATION D'UNE MAISON D'HABITATION
M VAN ACKER JEAN PIERRE	17 RUE VINTANT	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME CHOUPART ALAIN	13 BIS IMPASSE DE LA CROIX JUMELIN	TRAVAUX D'EXTENSION
M GUYON RODOLPHE	4 RUE DES PRIMEVERES, RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M FAKHOURY JEAN PIERRE	40 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M CHANON VINCENT	3 IMPASSE DES CASTORS	TRAVAUX D'EXTENSION
EURL COTE DRIVE	46 AVENUE D'ORLEANS	AMENAGEMENT D'UNE BOULANGERIE

### Permis de Démolir délivrés

M JOUIN FRANCOIS	29 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION D'UN GARAGE
------------------	------------------	------------------------

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 26 novembre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNE Madame CHEDEVILLE, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 Octobre 2009 à l'unanimité

- ASSISTE à la projection du film sur la Ville de Chartres, destiné à sa promotion

- Monsieur le Maire communique sur des changements intervenant dans le contenu des délégations de quatre adjoints et d'une conseillère municipale déléguée :

- Monsieur GUERET sera en charge du projet « Pôle Gare »,  
- Monsieur TEILLEUX conservera l'urbanisme et les autres Grands Projets,

- Monsieur GORGE Christian sera en charge de la Communication et de la relation avec le Commerce et l'Artisanat Chartrains,  
- Madame BARRAULT sera en charge de l'Aménagement et des Travaux, de la Circulation, du Stationnement et de la Sécurité

- Madame CHEDEVILLE sera Conseillère déléguée auprès de Madame FROMONT, 1er Adjoint, en charge de la relation de proximité avec les Chartrains (préparation, organisation, tenue et suivi des réunions et déplacements d'élus dans la Ville, avec rencontre des populations)

## ORDRE DU JOUR

### PROTOCOLE

**1. Fête des Lumières de Lyon – Délégation municipale :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lhuillery ne participe pas au vote - M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

### FINANCES

**2. Répartition du produit des concessions de cimetière : unanimité**

- APPROUVE le maintien du reversement au CCAS de Chartres du tiers du produit tiré par la Ville de Chartres des concessions de cimetières.

**3. Chalets de Noël 2009 – Complément : unanimité**

- APPROUVE la mise à disposition gratuite d'un total de 4 chalets à des associations pour le Marché de Noël 2009.

**4. Débat d'Orientations Budgétaires 2010 :**

- PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2010 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires à la tenue de ce débat.

**5. Tarifs municipaux 2010 :** à la majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré votent contre - M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE d'actualiser, à compter du 1er janvier 2010, les tarifs de :

- Auberge de jeunesse
- Barrières de chantier
- Camping municipal
- Cimetière
- Pompes funèbres
- Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables
- Contrôle d'accès par carte magnétique
- Droits de place
- Evacuation de dépôt sauvage sur le domaine public
- Fête foraine
- Fourrière municipale
- Insertions publicitaires « Agenda des manifestations »

- Maison de l'Archéologie
- Médiathèque et Bibliothèque Louis Aragon
- Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette, Arthotèque
- Muséum
- Reproduction de documents
- Réseaux des télécommunications
- Location de salles municipales
- Self municipal
- Signalisation événementielle
- Stationnement payant de surface
- Taxis
- Utilisation des équipements sportifs
- Vélos taxis

selon l'état annexé à la délibération.

**6. Stationnement souterrain – Tarifs 2010 :** à la majorité (Mme Gaujard-Leroux, M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel votent contre)

-ADOPTE les tarifs tels qu'annexés dans la grille de tarifs

**7. Prestation de service restaura-**

**tion – Convention avec l'ERSA – Tarif 2010 : unanimité**

- DECIDE de fixer le tarif du repas servi à 5.85 € HT au 1er janvier 2010,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Etablissement de Ravitaillement Sanitaire des Armées (ERSA) du Service des Armées de CHARTRES.

**8. Dotation Globale de Fonctionnement 2011 – Longueur de voirie au 1er janvier 2009 :**

- PREND ACTE que la longueur de voirie classée dans le domaine public communal au 1er janvier 2009 est de 107 708 m.

**9. Quartier de Rechèvres – Construction d'une MPT – Subvention CAF : unanimité**

- SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir, en vue de la construction d'une Maison Pour Tous sur le quartier de Rechèvres.

**10. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Résidence Les Graviers, 10 rue Maurice Hallé à Chartres – Acquisition de 50 logements et 48 emplacements de stationnement : à l'unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)**

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt expérimental que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de 50 logements et 48 emplacements de stationnement situés Résidence « Les Graviers » - 10 rue Maurice Hallé à Chartres.
- APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.
- ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt.
- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des

sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**11. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel à Chartres – Acquisition de 11 logements et 11 emplacements de parking souterrain dont 6 en P.L.U.S. – Rectificatif : à l'unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)**

- ANNULE la délibération n° 09/176 du 25 juin 2009 relative au financement PLS.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLUS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 6 logements et 6 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLUS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressour-

ces nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**12. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Parc Gabriel à Chartres – Acquisition de 11 logements et 11 emplacements de parking souterrain dont 5 en P.L.A I. – Rectificatif : à l'unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)**

- ANNULE la délibération n° 09/176 du 25 juin 2009 relative au financement PLS.

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 5 logements et 5 emplacements de parkings souterrains, Parc Gabriel à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, variant selon les types de prêts.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir

aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

## ENSEIGNEMENT

**13. Désaffectation des locaux à usage scolaire – Ecole Élémentaire Gérard Philippe :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE la désaffectation des locaux à usage scolaire de l'école élémentaire Gérard Philippe. Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

## JEUNESSE

**14. Association l'ARECIBO – Subvention 2009 – cours de dessin et stages de sculpture :** unanimité

- ATTRIBUE à l'Association L'ARECIBO une subvention d'un montant de 700 €.

## ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

**15. Animations de Noël 2009 – 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et PARU VENDU :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Paru Vendu  
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

**16. Animations de Noël 2009 – 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et MANU EVENEMENTIEL :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Manu Evènementiel  
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

**17. Animations de Noël 2009 – 2010 – Convention de parrainage**

**entre la Ville de Chartres et MAC DONALD :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et MAC DONALD  
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

**18. Animations de Noël 2009 – 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CHERIE FM  
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

**19. Animations de Noël 2009 – 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB :** unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et CASAPUB  
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

## QUARTIERS

**20. Résiliation anticipée – Convention d'entretien Quartier de Beaulieu – Convention d'entretien Hauts de Chartres – Puits Drouet :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE la résiliation anticipée des conventions d'entretien des quartiers des Hauts de Chartres – Puits Drouet et de Beaulieu avec l'Association Les 3 R, à compter du 31 janvier 2010 minuit.  
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

## PERSONNEL

**21. Renouvellement de postes – Service Archéologie :** à l'unanimité des votes exprimés (M.

Chevée s'abstient)

- APPROUVE le renouvellement du contrat de :

- 1 poste d'archéologue à temps non complet (60%), Technicien de fouilles, pour la période du 1er janvier au 30 juin 2010 inclus,
  - 16 postes d'archéologues à temps complet, Techniciens de fouilles, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Technicien de fouilles, pour la période du 1er janvier 2010 au 24 avril 2011 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Technicien de fouilles, pour la période du 1er janvier 2010 au 8 mai 2011 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Technicien de fouilles, pour la période du 1er janvier 2010 au 29 février 2012 inclus,
  - 3 postes d'archéologues à temps complet, Techniciens de fouilles, pour la période du 1er janvier au 30 juin 2010 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Spécialiste, pour la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2013 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Spécialiste, pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2012 inclus,
  - 2 postes d'archéologues à temps complet, Spécialistes, pour la période du 1er janvier 2010 au 12 mars 2012 inclus,
  - 1 poste d'archéologue à temps complet, Spécialiste, pour la période du 1er janvier 2010 au 17 avril 2011 inclus.
- PRECISE que les archéologues employés au sein de la collectivité seront rémunérés par référence au grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine sur la base de l'indice afférent à l'échelon déterminé eu égard à l'expérience et au niveau de responsabilité détenus par les intéressés, et percevront le régime indemnitaire afférent à ce grade, dans les mêmes conditions que le personnel communal. Ils bénéficieront également du versement de la prime annuelle.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats et avenants à intervenir.

**22. Création de poste – Directeur des systèmes d’information** : à l’unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s’abstiennent)

- APPROUVE la création d’un poste de Directeur des Systèmes d’Information contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans et précise que l’agent recruté sera rémunéré sur la base de l’indice brut 864, correspondant au 7ème échelon du grade d’Ingénieur Principal territorial.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l’agent recruté.

**23. Recensement 2010 de la population – Recrutement et rémunération des agents recenseurs** : unanimité

- DECIDE le recrutement de 8 agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine pour 2010.

- FIXE la rémunération des agents recenseurs recrutés aux taux fixés ci-dessus.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

**24. Rechèvres – Section DB – Déclassement partiel d’une sente (sentier rural n° 55 dit du Clos) – Décision initiale** : unanimité

- AUTORISE la mise à l’enquête publique du projet de déclassement partiel de la sente dénommée « sentier rural n° 55 dit du Clos » désignée ci-dessus pour 134 m<sup>2</sup> environ conformément au plan qui restera annexé à la présente.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**25. Opération de Rénovation Urbaine – Cession des lots 27 a et 27 b – Mail des Petits Clos** : à l’unanimité des votes exprimés : M. Lebon, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré

s’abstiennent)

- DECIDE la cession des parcelles de terrain à bâtir situées entre l’avenue de Beaulieu et la rue Lavoisier, d’une superficie totale de 5 392 m<sup>2</sup> environ, à prendre sur les parcelles cadastrées section BW n°s 7 p, 36 p et provenant du déclassement d’une parcelle du domaine public, le tout correspondant à 13 600 m<sup>2</sup> de S.H.O.N. environ et constituant les lots 27 a et 27 b dénommés « Mail des Petits Clos », au profit de la SEM « Chartres Développements Immobiliers » ou à toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s’y substituer.

- PRECISE que cette transaction se fera au prix de 1 754 400 € H.T, les diverses taxes étant en sus à la charge de l’acquéreur, sous les conditions suspensives de l’obtention d’un permis de construire et d’une pré-commercialisation à hauteur de 50 %.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir en exécution de la présente délibération.

**26. Cession partielle du bien bâtis 119 rue du Bourgneuf** : unanimité

- DECIDE de céder le lot comprenant la maison et les dépendances sur un terrain de 423 m<sup>2</sup> environ situé 119 rue du Bourgneuf, cadastré section DL n° 137p, au prix de 130 000 € net vendeur, au profit de Monsieur et Madame VAN HOVE ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s’y substituer.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

## ARCHEOLOGIE

**27. Opération archéologique Fontaine-la-Guyon – Etude archéozoologique** : unanimité

- APPROUVE le principe de la réalisation, par la Ville de Chartres, d’une prestation d’archéozoologie pour le compte du service archéologie du Conseil général d’Eure-et-Loir,

- AUTORISE le maire ou son représentant à adresser un devis au Conseil Général d’Eure-et-Loir

**28. Opération archéologique – Rues de Reverdy, des Réservoirs et Saint-Brice – Avenant 2 au contrat de fouille entre la Ville de Chartres et la Société INTERPROMOTION – Option A** : unanimité

- APPROUVE les termes de l’avenant n° 2 au contrat relatif à la réalisation des travaux de fouille archéologiques préventives sur le terrain des rues de Reverdy, des Réservoirs et Saint-Brice à Chartres annexé à la présente délibération.

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer l’avenant n° 2 avec la société Interpromotion

## URBANISME

**29. Jardin d’Entreprises – Projet d’extension – Avis sur les modalités de concertation proposées par le Syndicat Mixte d’Etudes, de Développement et de Gestion du Jardin d’Entreprises (SMED-GJE)** : unanimité

- EMET un avis favorable sur les modalités de la concertation proposées par Monsieur le Président du Syndicat Mixte d’Etudes, de Développement et de Gestion du Jardin d’Entreprises dans le cadre de son projet d’extension de la ZAC du jardin d’entreprises ;

- SUGGERE que le dispositif prévu soit complété de la façon suivante :

- de préciser la durée de la concertation en prévoyant une durée approximative, une insertion annonçant l’ouverture de la concertation, sa durée et ses modalités,
- de préciser la durée du dépôt des registres en mairie.

**30. Enfouissement des réseaux – Saint-Brice – Convention de financement – SDE 28** : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE28 relative à la réalisation

de travaux de dissimulation des réseaux de communication électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux de la rue Saint Brice.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

## MARCHES PUBLICS

**31. Gestion globale des installations d'éclairage public de la Ville de Chartres – Dialogue compétitif – Attribution : unanimité**

- APPROUVE le titulaire et les montants des marchés concernant la gestion globale des installations d'éclairage public de la Ville de Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

- APPROUVE le versement d'une prime d'un montant forfaitaire de 10 000,00 € TTC ni révisable, ni actualisable à chacun des candidats admis à remettre une offre en fin de dialogue compétitif ;

**32. Maintenance, entretien, mise à niveau et déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché relatif à la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

**33. Etudes de définition simultanées pour le réaménagement du parvis et du secteur de la Cathédrale – Approbation – Autorisation : unanimité**

tion : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant l'attribution de trois marchés d'études de définition ayant le même objet pour le projet de réaménagement du parvis et du secteur de la cathédrale selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres tel qu'il est défini ci-dessus.

**34. Restauration des charpentes et couverture de l'Eglise Saint-Martin-au-Val – Lot 2 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint-Martin-au-Val (lot n° 2) selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit marché lot n° 2 selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

**35. Travaux rue de la Paix – Transaction avec la Société France TELECOM : unanimité**

- APPROUVE la convention de transaction entre la Ville de CHARTRES et la Société FRANCE TELECOM, jointe à la présente délibération, par laquelle la société FRANCE TELECOM s'engage à verser la somme de 3 271.92 € à la Ville de Chartres et la ville de Chartres reconnaît que la société France Télécom est déchargée de toute responsabilité en ce qui concerne le préjudice relatif au dommage.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**36. Fourniture et prestation de télécommunication – Lot 5 : mise à disposition d'un réseau privé –**

**Exonération partielle de pénalités – Marché n° 2008.157 avec la Société COMPLETEL : à l'unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)**

- APPROUVE l'exonération PARTIELLE de pénalités encourues par la société COMPLETEL du fait des retards d'installation des liaisons, au titre de l'exécution du marché n°2008-157 relatif à la fourniture en prestations de télécommunications pour le lot n°5 « mise à disposition d'un réseau privé », en les limitant à 30 557 € TTC.

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

**37. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – lot 1 : voirie assainissement – réseaux et mobilier urbain – Avenant 3 au marché 2008.053 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2008.053 relatif aux travaux d'aménagement de la ZAC de BEAULIEU et d'autoriser le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant

Le Député-Maire,

J.P GORGES

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 28 janvier à 20h30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse Famille&Santé Urbanisme





Photos : F. Delauney

*l'Office  
de Tourisme*

*vous accueille  
à la Maison du Saumon.*



Capitale de la lumière et du parfum

